

Des députés croient au retour de Johnson

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Plusieurs députés, ceux qui lui ont été fidèles jusqu'à la fin, croient fermement que Pierre Marc Johnson va rebondir, revenir au Parti québécois ou dans une nouvelle formation pour faire avancer les idées qu'il a défendues au cours des deux dernières années.

«Les mois qui viennent seront déterminants. Il faudra voir ce que le prochain chef fera du programme actuel. Moi, je crois toujours à la pensée de Pierre Marc, qui était celle de M. Lévesque», explique le député de Bertrand, M. Jean-Guy Parent.

Il se dit prêt à répondre éventuellement à une invitation de son ancien chef. «C'est avec lui que je suis venu en politique, après de longues discussions, en présence de M. Lévesque», précise le député.

M. Parent, se disant souverainiste convaincu, croit cependant qu'il y a des étapes à franchir pour réaliser ce grand projet.

Le député de Joliette et chef intérimaire du parti, M. Guy Chevrette, abonde dans le même sens. Il l'a prouvé hier en chambre, «Pierre Marc Johnson va rebondir». En entrevue à La Presse, M. Chevrette a rappelé que M. Johnson a toujours vécu très près du slogan «Égalité ou indépendance».

Le chef intérimaire explique que M. Johnson est arrivé au Parti québécois à l'époque du radicalisme et qu'il a toujours cheminé honnêtement, lucidement pour faire avancer le projet.

M. Chevrette croit que Pierre Marc Johnson croit toujours à la possibilité de réaliser la souveraineté du Québec. «Il est très énergique, encore très jeune. Il va se ressourcer et revenir dans la politique dans quelques années. Je ne sais pas comment ni quand, mais il va revenir». En chambre, en présence de M. Bourassa, le député de Joliette a rappelé que d'autres politiciens ont effectué des retours remarquables en politique.

La députée du comté de Johnson, Mme Carmen Juneau, très ébranlée par le départ de M. Johnson, prédit que ce dernier reviendra assez rapidement en politique parce que les idées qu'il véhiculait sont endossées par la grande majorité des souverainistes. «Je suis certaine qu'il n'a dit qu'au revoir. Il reviendra dès que nous aurons fait un choix clair et je serai là pour l'appuyer», dit-elle.

Elle ne croit pas que la tendance radicale a des chances de faire avancer le projet de souveraineté du Québec.

D'autres députés, comme Jean-Pierre Charbonneau (Verchère) et Jacques Rochefort (Gouin), ont bien hâte de voir quel sort attend le programme du PQ entre les mains de l'aile plus radicale. «Le programme est là. Que vont-ils décider. En ce qui me concerne, je serai fixé la-dessus assez rapidement, au cours des prochaines semaines», explique M. Rochefort. Il n'est pas convaincu du tout que les idées de Pierre Marc Johnson vont s'évanouir. Lui aussi croit que Pierre Marc Johnson peut revenir très fort en politique, mais il est convaincu que son départ n'a rien de stratégique.

Le député Charbonneau est anxieux de connaître la place qui sera réservée à ceux qui ont appuyé la démarche de Johnson. «Vont-ils nous qualifier encore de fédéralistes?» questionne-t-il.

Cette marche vers la souveraineté, par étapes, Charbonneau y croit toujours. À moins que les radicaux ne réussissent à le convaincre du contraire, Jean-Pierre Charbonneau croit que les idées de Johnson sont toujours les bonnes.

Pierre Marc Johnson, en conférence de presse, a dit qu'il était un marathonien, qu'il aimait les batailles de la politique qui permettent de faire avancer des idées. Il n'a pas dit tout fermé la porte à un éventuel retour, ce qu'ont remarqué plusieurs députés.

Il lui faudrait cependant, selon ce qu'il a dit, une marge de liberté, avec des règles bien établies.

Un retour de Pierre Marc Johnson au Parti québécois dans quelques années, ou même à la tête d'une nouvelle formation pour regrouper les nationalistes, est donc ouvertement souhaité par les députés qui lui ont été inconditionnellement loyaux, du moins ceux interrogés par La Presse.

Pauline Marois et Guy Bertrand dans la course à la direction du PQ?

Jacques Parizeau a entrepris des consultations

MARIO FONTAINE

Pendant que Jacques Parizeau consulte, deux ex-candidats au leadership du Parti québécois, Pauline Marois et Guy Bertrand, n'écartent pas la possibilité de se présenter à nouveau à la direction de la formation, vacante depuis le départ précipité du chef. Mais tous deux constatent parallèlement que le nom qui fait le plus souvent surface, ces jours-ci, est celui de Jacques Parizeau.

Le bureau de ce dernier a émis un bref communiqué hier, dans lequel on lit que «M. Jacques Parizeau, après les demandes de déclarations qui lui ont été faites depuis 24 heures, indique qu'il a entrepris des consultations quant à la suite des événements enclenchés par la démission de M. Pierre Marc Johnson».

L'ancien ministre attendait également les décisions de l'exécutif national, qui se réunissait hier soir pour fixer la procédure

du prochain congrès. Des décisions qui devront être entérinées en Conseil national, l'instance suprême entre les congrès.

«Des éléments penchent en faveur de M. Parizeau: son expérience politique, un certain charisme, sa capacité de ramener au parti des militants engagés. Il ne lui sera pas facile de refuser l'appel qui lui est fait, de continuer à dire ce qu'il pense de l'avenir du Québec s'il refuse de s'engager», d'expliquer hier une Pauline Marois «estomaquée» par l'annonce du départ de M. Johnson.

Elle même fait l'objet de sollicitations de la part d'anciens partisans, mais elle a bien l'intention de prendre le temps qu'il faut avant de décider si, oui ou non, elle se présentera au leadership du parti comme elle l'avait fait en 1985. «Je ne me sens pas catastrophée comme la dernière fois», explique Mme Marois.

L'ancienne ministre pensait que le chef resterait en poste au moins jusqu'à la prochaine élection. «Le Parti québécois a tou-

jours été un parti idéologique, il faut s'attendre à ce que ça brasse, dit-elle. Le PQ n'est pas ingouvernable, mais difficilement gouvernable».

Mme Marois s'est elle-même mise en retrait depuis juin, histoire de se ressourcer, de réfléchir à son avenir, se demandant si elle se représentera aux prochaines élections, si elle se laissera à nouveau tenter par la direction du parti. De retour du Japon et en partance pour l'Afrique, elle a quatre jeunes enfants qui, explique-t-elle, ne l'empêchent pas de faire carrière: «Ils sont tout petits mais très autonomes!».

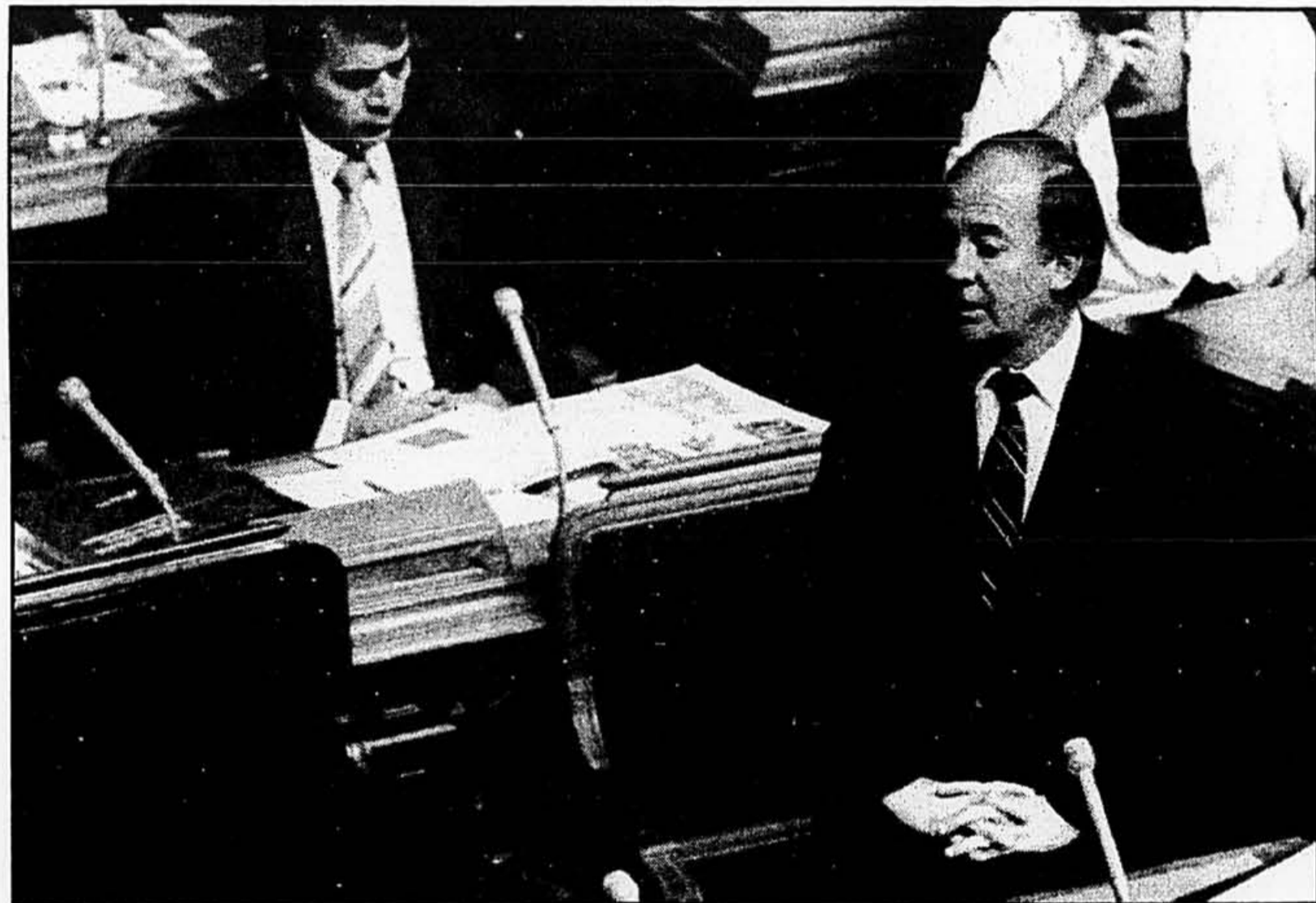
Une campagne organisée

Lui aussi candidat malheureux il y a deux ans, l'avocat Guy Bertrand se dit inquiet et profondément humilié de la façon dont les contestataires ont eu la tête de leur chef. «Je me suis souvent opposé à Pierre Marc Johnson, rappelle-t-il, mais je l'ai toujours fait ouvertement. J'allais au bâton, je me ralliais, je restais dans le parti.

Si les affirmationnistes utilisent les mêmes méthodes que les opposants à Pierre Marc Johnson, il n'y aura plus de Parti québécois».

Selon lui, Jacques Parizeau n'a pas le droit de ne pas essayer. Il a l'expérience, le charisme nécessaire, dit-il. Mais il aurait fallu l'intégrer plus graduellement au parti. Avant de se ranger à ses côtés, Me Bertrand veut davantage connaître ce que l'homme a à offrir. «Parizeau ne reconnaîtra probablement plus le Parti québécois. Des gens se sont battus pour l'affirmation nationale avec Pierre Marc Johnson. Ils y ont cru et sont nettement majoritaires. Paradoxalement, on pourrait se retrouver avec un chef orthodoxe forcé de vendre l'affirmation».

Si M. Parizeau ne se présente pas, l'avocat de Québec n'exclut pas de se porter à nouveau candidat dans une campagne au leadership. Mais, cette fois, il n'irait pas que pour défendre des idées mais aussi pour gagner. D'où le besoin, souligne-t-il, d'une bonne organisation, d'un bon support.



Le nouveau chef parlementaire de l'opposition, M. Guy Chevrette, a rendu hier, à l'Assemblée nationale, un hommage au chef démissionnaire du PQ, M. Pierre Marc Johnson

LASERPHOTO PC

Un «mouvement de fronde orchestré» préparait une longue agonie à Johnson

DENIS LAZURE
du bureau de La Presse
QUÉBEC

C'est un caucus irrémédiablement miné par la dissidence et non des déclarations intempestives d'un Gérard Godin et d'un Jacques Parizeau qui aura convaincu Pierre Marc Johnson de tirer sa révérence.

Il a quitté le leadership du Parti québécois convaincu que ses appuis s'étaient définitivement effrités au sein de son propre caucus, en sachant toutefois que les attaques publiques de M. Godin n'avaient rien d'un complot.

Mercredi soir dernier, lors d'une réunion du «Polit bureau élargi» du PQ, dans un appartement à Québec, M. Johnson a été mis devant le fait accompli; au sein même de son caucus «un mouvement de fronde orchestré», avec des «sorties publiques planifiées» lui préparait des mois de longue agonie.

«Il fallait qu'il le sache», a lancé l'un des membres de cet état-major formé notamment des députés Guy Chevrette, Michel Filion, François Gendron, Jacques Brassard et Jacques Rochefort, et de quelques membres du cabinet de M. Johnson.

La brochette de lieutenants était convaincue que rien dans la charge de M. Godin n'était planifié, mais après une série de coups de fils aux membres du caucus, le week-end suivant, «on a été obligé de lui dire que ce n'était pas fini», a-t-on indiqué à La Presse.

M. Johnson avait laissé alors ses collègues sous l'impression qu'il resterait à son poste. Le lendemain toutefois, il évoquait la

possibilité de son départ devant des collaborateurs. Il précisera à ses proches n'avoir pris sa décision que le dimanche, le jour même où Mme Louise Harel, le député de Maisonneuve, l'informait de son intention de demander publiquement de remettre en question son leadership.

Sur les 23 membres du caucus il y avait six députés opposés à M. Johnson, quatre «branlants» et seulement 12 fidèles.

Parizeau absent

Mais ce mouvement de fronde n'était nullement coordonné par M. Parizeau ou par une poignée d'ex-ministres péquistes, qui tenaient régulièrement des réunions secrètes.

Depuis la sortie publique du député de Mercier, M. Gérard Godin, un petit noyau d'ex-ministres péquistes, souverainistes orthodoxes ont, souvent à l'instigation du Dr Camille Laurin, multiplié les contacts. Hier, l'ex-ministre Bernard Landry confirmait avoir assisté à l'une de ces réunions, à Montréal, dimanche dernier, où «on a discuté l'état catastrophique du parti dans les sondages». «Toutes les hypothèses étaient sous le scénario d'un leadership de M. Johnson», a toutefois insisté M. Landry.

Tant pour M. Landry que pour M. Denis Lazure, qui admet avoir eu de «fréquents contacts» depuis dix jours avec quelques-uns de ses ex-collègues, l'éternel aspirant au trône péquiste, M. Jacques Parizeau n'était nullement l'instigateur de rencontres auxquelles il ne participait d'ailleurs pas.

Selon Francine Lalonde toute-

fois, M. Parizeau téléphonait régulièrement à ses anciens collègues, au cours des derniers mois, se disant fort inquiet de la situation du parti.

«La stratégie de ce groupe était d'attendre les prochaines élections», a soutenu à La Presse, M. Gérard Godin, affirmant avec insistance n'avoir pas eu de contact avec cette faction «qui se réunissait avec plus ou moins de succès», a-t-il dit. «Je ne me suis jamais senti aussi bien dans ma peau», a-t-il soutenu hier, ajoutant qu'il était parfaitement conscient de la responsabilité qu'il avait prise en lançant la première flèche vers M. Johnson. «La meilleure preuve que j'avais raison, c'est que Pierre Marc est parti», affirme-t-il maintenant.

Selon lui, si l'ex-ministre des Finances, Jacques Parizeau a accepté de venir parler devant les militants péquistes de Mercier, «c'est qu'il a un message à livrer».

«Il n'y a pas de complot, on a joué par oreille, par grande oreille», a ajouté M. Godin devant un groupe de journalistes, soulignant que M. Parizeau «avait besoin de temps pour digérer les événements».

Parizeau coincé

Chez ceux qui ont connu M. Parizeau, qui ont travaillé à ses côtés entre 1976 et 1984, on croit que l'ex-ministre sautera dans la mêlée. «Je pense qu'il va dire oui», a déclaré Denis Lazure, qui, avec quelques députés et les ex-collègues Camille Laurin et Gilbert Paquette, s'est dit prêt à reprendre le collier derrière M. Parizeau.

Hier, M. Parizeau ne sortait de son mutisme que pour y aller d'un communiqué laconique; il poursuivra ses «consultations» en attendant les décisions du conseil exécutif du parti. Entre-temps personne n'a le droit de parler en son nom, insiste-t-il.

Selon de proches de M. Johnson, et d'ex-adjoints de M. Parizeau, plusieurs personnes au sein du PQ se sentaient «investies d'un mandat pour travailler dans les champs» pour l'ex-ministre, sans que le principal intéressé n'ait demandé quoi que ce soit.

Des «approches larvées» avaient été ainsi faites auprès des jeunes péquistes, pour souligner que leur appui au libre-échange serait mieux reflété par un parti dirigé par Jacques Parizeau.

«La première chose que M. Parizeau disait à un nouvel employé, c'est qu'il croyait à la solidarité ministérielle et qu'il limogerait tout de suite ceux qui grenouilleraient contre le chef», dira un ancien membre de cabinet de M. Parizeau.

Toutefois ceux qui parlaient du côté secret et inaccessible de M. Parizeau, savaient plusieurs heures à l'avance hier, que «Monsieur» allait rendre publique une déclaration.

Dans l'entourage de M. Johnson on souligne que sa démission laisse inaltérée sa crédibilité auprès de l'électorat. L'éternel aspirant, M. Parizeau a toutefois «une énorme pression sur ses épaules», s'il se défille cette fois, ses espoirs de revenir un jour, une fois franchies plusieurs années de vache maigre, seront réduits à néant, soutient-t-on.

La sortie d'un chef exaspéré

GILBERT BRUNET

du bureau de La Presse
QUÉBEC



En politique, habituellement, ils causent. En la quittant,

Pierre Marc Johnson a joint le geste à la parole. Interpellation virulente, sortie fracassante: assez des chicanes qui nous éloignent de la population!

Sérieux, comme toujours. Serein, comme rarement. À tout le moins, depuis que sa formation a été reléguée à l'opposition. Au pouvoir, l'homme avait eu la partie plus facile. En huit ans, quatre portefeuilles importants, puis le siège de premier ministre, à la lourde succession du fondateur du Parti québécois.

Mais l'eau coulait sous les ponts. Référendum, rapatriement constitutionnel unilatéral, récession économique, rupture entre le PQ et les organisations syndicales, élection du gouvernement Mulroney et... «beau risque».

Derrière René Lévesque, M. Johnson acceptait de courir ce risque. Une demi-douzaine de ministres, dont Camille Laurin et Jacques Parizeau, ne l'acceptaient pas. Deux façons de voir la même eau, sous le même pont.

Puis, deux démocraties ont fait leur oeuvre: la petite élisait M. Johnson à la tête du parti, devant des candidats plus pressés de promouvoir la souveraineté; puis, la grande élisait les libéraux, s'éloignant davantage de la souveraineté du peuple.

Minoritaires deux fois, les «orthodoxes» ont ou bien quitté le PQ ou choisi de lutter de l'intérieur. Sans jamais arrêter de mettre en doute la légitimité des mandats que M. Johnson s'attachait à accumuler. Aux comités exécutifs et aux Conseils nationaux; aux caucus et au congrès de juin dernier.

«Démoralisant, paralysant, cruel et injuste», a dit M. Johnson en claquant la porte. Le fond du problème: les dimensions démocratique et humaine des «chicanes» péquistes. Les doutes de l'ex-chef sur «la bonne foi et les attitudes» de sa minorité «éternellement rebelle et insatisfaite».

C'est la rupture. Un échec de la majorité. On reproche au chef de manquer de leadership, alors qu'on «ne peut mettre dehors du monde qui n'y est même pas!». Cul-de-sac et marche arrière.

Il n'est pas interdit de penser qu'une rupture puisse mener à une réconciliation. Bien que dans ce cas, M. Johnson ne laisse qu'une porte ouverte: jeune, il aime la politique. Perspective de retour. Mais il est souverainiste, il l'a répété maintes fois. Ce qui lui ferme des portes au nez, s'il songeait, un jour, à un autre «beau risque».

L'autre message de M. Johnson porte peut-être plus loin. À compter de maintenant, son ambition se résume à se «sentir utile et, peut-être, être heureux». En famille. Dans un milieu professionnel moins ingrat. Dans un entourage moins soupçonneux.

Il se rappelle de son père, mort en inaugurant un barrage à Manicouagan. Il se rappelle de son prédécesseur, porté en terre il y a moins d'une semaine. Il se rappelle chalcureusement la main de son adversaire de frère. Il étire son épouse et court voir ses enfants.

Avec un sourire qui fait réfléchir.

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Michel Roy
éditeur adjoint

Claude Gravel
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc
editorialiste en chef

Éditorial

Vacuum politique

La chasse au sauveur du Parti québécois risque de faire oublier le terrible vacuum actuel sur l'échiquier politique québécois. Le gouvernement de Robert Bourassa se retrouve seul sans opposition structurée.

Ce vide dépasse de beaucoup les individus et ne se confine pas qu'au PQ. Aucun des deux candidats à la succession de Jean-Paul Harney à la tête du Nouveau parti démocratique du Québec ne peut sérieusement prétendre diriger le Québec. Le NPD-Québec n'a présentement aucun programme sérieux de gouvernement à offrir aux Québécois. D'ailleurs, sa constitution n'en fait qu'une succursale du parti fédéral. La plupart de ses sympathisants oeuvrent dans le but de permettre au NPD de faire enfin élire des députés à Ottawa. Ils n'ont guère le temps de courir deux lièvres à la fois.

Par ailleurs, le grenouillage autour du leadership du Parti québécois empêche ce parti de fonctionner adéquatement. En fait, le PQ n'a plus de «projet de société» à présenter à l'électorat depuis sa victoire de 1981.

Le PQ l'a emporté, en 1981, sans orientations très claires. En 1976, au contraire, le parti rêvait publiquement de faire la souveraineté-association. Le peuple a dit non à ce projet, lors du référendum de mai 1980. Mais il rêvait, parallèlement, d'une nouvelle révolution tranquille à saveur sociale-démocrate.

Effectivement, durant son premier mandat, le PQ s'est montré digne de n'importe quel gouvernement néo-démocrate d'Amérique du Nord. La réforme du Code du travail et les dispositions (antiscabs), l'assurance-automobile, la loi sur le financement des partis politiques, pour ne parler que de ces trois projets de loi, n'ont rien à envier à quelque gouvernement social-démocrate de Saskatchewan ou d'ailleurs.

Après le départ des Pierre Marois, Lise Payette et Robert Burns, le Parti québécois a perdu en plus de son ardeur nationaliste, son souffle social-démocrate. À l'exception des projets alternatifs sympathiques mais souvent naifs de Pauline Marois et Francine Lalonde, ou écologiques d'un Luc Gagnon, aucun projet de société vraiment emballant n'est d'ailleurs sorti de la campagne à la succession de René Lévesque.

L'affirmation nationale de Pierre Marc Johnson n'a jamais été clairement définie. Au contraire, le premier ministre Robert Bourassa, en faisant reconnaître le statut de «société distincte» pour le Québec dans les accords du lac Meech, a réalisé plus que le PQ en ce sens-là.

Par ailleurs, si les anciens ténors péquistes en matière économique, Bernard Landry et Jacques Parizeau, sont convaincus que le libre-échange avec les États-Unis pourrait permettre aux Québécois de «s'affirmer» au point de vue économique, Pierre Marc Johnson s'y est opposé.

Il est normal qu'après la démission en catastrophe de Pierre Marc Johnson, l'accent soit mis sur la recherche d'un successeur. Il incombe néanmoins au PQ, tout comme au NPD, de définir un programme cohérent à soumettre à l'électorat. Le gouvernement Bourassa, si populaire soit-il dans les sondages, a besoin d'une opposition valable face à lui. Sinon, faute de stimulant, il risque de sombrer dans la médiocrité.

Pierre VENNAT

Demi-moratoire

Le gouvernement du Québec propose que le moratoire sur la conversion en copropriété soit levé au Québec à l'exception du territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Les municipalités pourront déroger à l'intention générale de cette loi.

Il est rare qu'une loi compliquée soit une bonne loi. Celle que vient de proposer le gouvernement est, cependant, une exception:

● Elle met fin à cette aberration qu'est le moratoire sur la conversion qui dure depuis douze ans. Un moratoire n'est pas censé être permanent.

● Elle tient compte des interventions, parfois émotives, faites devant la commission parlementaire l'été dernier.

● Elle n'impose pas un régime unique à l'ensemble de la province et tient compte des circonstances qui varient d'un endroit à l'autre. Le ministre des Affaires municipales, M. André Bourbeau, justifie la souplesse de la nouvelle loi en ces termes: «Je fais confiance aux municipalités de connaître les conditions qui existent dans l'immobilier sur leur territoire.»

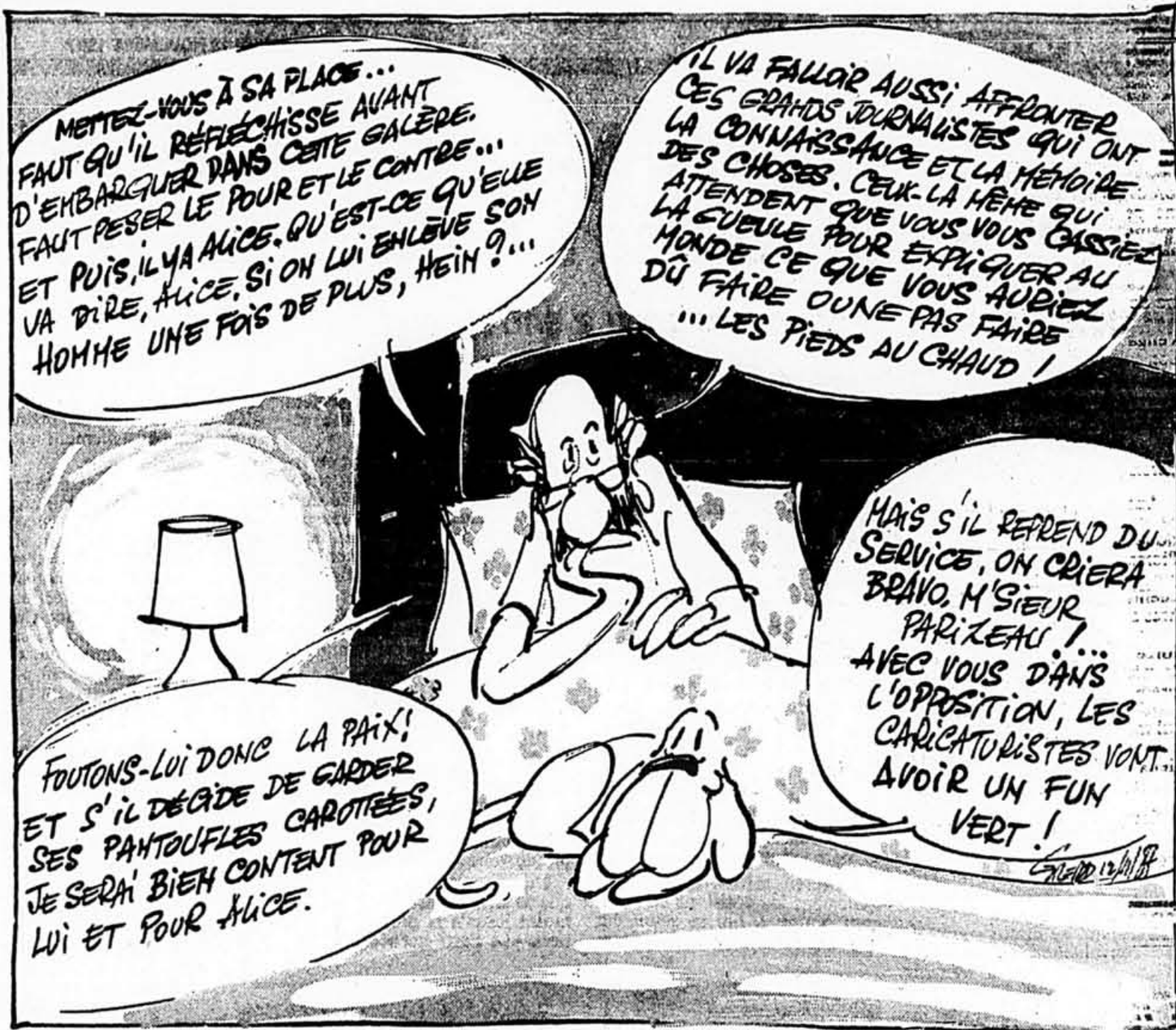
Le projet de loi ne laisse pas carte blanche aux municipalités. La conversion d'immeubles en copropriété, ou *condos*, ne pourra se faire qu'en observant des règles très strictes sous la surveillance de la Régie du logement. Par ailleurs, des mesures sévères sont prévues contre le harcèlement des locataires. Bref, le gouvernement se rend compte que l'accès à la propriété par le biais de la conversion en copropriété doit se faire dans un cadre qui réprime la spéculation immobilière.

Le harcèlement des locataires et la spéculation sont encore bien réels et la crainte de beaucoup de locataires est fondée. Néanmoins, le moment n'aurait pas pu être mieux choisi pour lever le moratoire au Québec et en laisser la possibilité aux municipalités de la CUM. En effet, la conversion est surtout attrayante s'il y a pénurie de logements. Quand les loyers augmentent et que les locataires ont peur de devoir déménager, les propriétaires sont encouragés à vider leurs immeubles par tous les subterfuges imaginables pour les vendre ensuite en copropriétés. Plusieurs mois de loyers ne pèsent pas lourd dans la balance quand on peut réaliser d'énormes profits en revendant un immeuble sous forme de *condominiums*. Mais, s'il existe beaucoup de logements vacants sur le marché, le calcul devient plus serré et le risque beaucoup plus grand.

Or, le taux de vacances est actuellement très élevé et le moment est propice à la levée du moratoire sans courir le risque de déclencher une nouvelle vague de spéculations.

L'action gouvernementale n'est jamais aussi efficace que quand elle va dans le sens des tendances du marché. Le gouvernement agit à un moment où son action risque le moins de perturber les conditions du marché, ce qui est important s'il faut encourager la construction immobilière. Il faut espérer que la Ville de Montréal et les autres municipalités ouvrent elles aussi la porte à la conversion en *condos* à l'exception des cas où elle serait contraire aux intérêts des locataires et à la vie des quartiers.

Frédéric WAGNIÈRE



DROITS RÉSERVÉS

TRIBUNE LIBRE

Émission haineuse

À Monsieur André Bureau
Président du CRTC

■ Pendant la nuit de dimanche à lundi 2 novembre, presque toutes les stations radio-phoniques montréalaises soulignaient avec émotion les grandes réalisations, l'honnêteté et la franchise de l'ancien ministre René Lévesque. Une ombre outrageuse et haineuse au tableau: l'émission diffusée de minuit à 5 h à CJAD 800 de Montréal.

Cette émission de ligne ouverte, animée par Dave Patrick en remplacement de Peter Skinner, nous donnait droit à un procès méprisant et raciste. Plusieurs intervenants ont passé des commentaires tels que: «I'm glad this sucker is dead» ou «I'm happy because Léves-

que and his gang made trouble in Québec.» (...)

Comment se fait-il que la direction de CJAD, devant l'aberration de tels propos, n'a pas cru bon de couper cette ligne ouverte pour passer de la musique ou autre chose? Par mesure de sécurité, on devrait obliger les stations de radio qui s'adonnent au genre «ligne ouverte» d'avoir un dispositif leur permettant de décaler de trente secondes la diffusion de leurs émissions, ce qui leur permettrait de couper court à ce genre de saloperies.

Si l'on avait le malheur d'entendre sur les ondes d'une radio francophone seulement le quart de ces bêtises sur un chef d'État étranger, croyez-moi, les mouvements antiracistes brandiraient des pancartes et la Ligue des droits et libertés serait appelée à intervenir. (...)

Yves CHARLEBOIS
Montréal

Le ministre réplique

À Monsieur Marcel Sévigny
Conseiller municipal
Pointe-Saint-Charles

■ Par votre lettre publiée dans le journal *La Presse* du 25 septembre, vous prenez la peine de me faire état de votre perception de la visite que j'ai effectuée, le 10 septembre dernier, dans le quartier Pointe-Saint-Charles. (...)

Comme vous le rappelez si bien dans votre lettre, il s'agissait d'une «visite guidée» (pour ne pas dire «organisée»), d'un bout à l'autre, y compris, j'ai l'impression, l'envoi de votre missive plutôt particulière. Après une tournée de Pointe-Saint-Charles qui dura une heure et demie, je fus amené dans une salle remplie à pleine capacité de gens que des animateurs aguerris cherchaient manifestement à soulever. J'ai alors eu droit à un spectacle où ces animateurs, savamment dissimulés dans la salle, se levaient à tour de rôle pour réciter des passages d'un texte théâtral dont le ton souvent démagogique était régulièrement souligné par les applaudissements d'une foule complaisante.

Mes réponses aux demandes de centaines de logements subventionnés qu'on me formulait et aux ultimatum que me lançait sans ménagement la dame qui présidait la séance furent fermes, mais polies et empreintes de respect malgré les circonstances. Je demeure trop sensible aux besoins des divers quartiers, y compris ceux de Pointe-Saint-Charles, pour distribuer les fonds publics aux premiers démagogues venus. Il n'était pas question d'acheter ma sortie de cette fosse aux lions en promettant des subventions qui avaient été refusées par un jury dans le cadre d'un concours public. C'est bien mal me connaître que de croire un instant que j'aurais pu céder à cette forme de chan-

tage savamment orchestrée par des gens qui n'hésitent pas à manipuler l'opinion publique pour arriver à leurs fins. Je crois que mon attitude a été correcte, responsable et respectueuse, quoi que vous en pensiez. Je vous assure également qu'elle a nécessité beaucoup de patience. (...)

En tant que ministre responsable de l'habitation, je souhaite de tout coeur que les programmes gouvernementaux puissent répondre à tous les besoins, y compris à ceux de Pointe-Saint-Charles que je reconnais. Je ne crois pas cependant que les méthodes que vous utilisez contribuent de quelque façon à la satisfaction des besoins de vos concitoyens, à qui vous rendez un bien mauvais service. (...)

André BOURBEAU
Ministre des
Affaires municipales
responsable de l'habitation

Nivellement par le bas

■ Pouvez-vous croire qu'avec tous les moyens qui sont à la disposition des élèves aujourd'hui, un élève de notre école, vivant dans un pays comme le nôtre, peut ne pas savoir quelle est la capitale de son pays?

Cet élève a-t-il déjà regardé un téléjournal et essayé de le comprendre? Probablement que non, car sauf peut-être pour le roman qu'il a été obligé de lire dans son cours de français et le *Spirou* qu'il a trouvé à la bibliothèque de l'école (qui jette les livres de base tels ceux d'Alexis Carrel mais renouvelé avec empressement le livre de records Guinness), il ne laisse pas voir un désir dévorant d'apprendre et de s'informer.

Pourquoi? Tout simplement parce que, au Québec, on a tendance à cultiver le «crétinisme»: le nivellement par le bas. Quel beau cadeau à ma génération! (...)

Jean-Félix RACICOT
Élève sec. III
Saint-Lambert

Les profiteurs du SIDA

■ Malade du SIDA, j'ai tendance, depuis un an, à frapper à toutes les portes en vue de stimuler ma recherche personnelle pour organiser mon autodéfense contre ce virus mortel. La médecine n'y peut rien, j'essaie donc de trouver des voies nouvelles, d'inventer s'il le faut des alternatives basées sur le simple gros bon sens.

Ce qui m'inquiète un peu, c'est de faire affaire avec beaucoup de monde à qui le SIDA semble bien profiter: médecins spécialistes en mal de grandes découvertes, de conférences scientifiques à donner, de li-

N.B.

■ La Presse publie sous cette rubrique les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt, concision, signatûre, nom complet, adresse et numéro de téléphone. Elle se réserve le droit de les abréger et d'invier celles qui font suite à des articles publiés dans *La Presse*. Les adresser comme suit: *TYF*, bunc libre, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

vres à écrire et à la recherche de cobayes pour les grosses compagnies pharmaceutiques; médecins «alternatifs», grands amateurs de déclarations spectaculaires servant de paravent à beaucoup de vide, beaucoup de coquetterie inutile; psychologues et autres consultants attirés par une clientèle prête à tout; bureaucrates des organismes communautaires, spécialistes en paternalisme et en moralisme, intéressés à se revaloriser à partir du dossier «in» de l'heure; association(s) d'aide plus soucieuse(s) de défendre la douce tranquillité de leur personnel subventionné que de faire une place aux malades du SIDA.

Peut-être la paranoïa est-elle un effet secondaire jusqu'ici insoupçonné du SIDA, mais j'ai souvent l'impression que nous, malades du SIDA, sommes considérés comme déjà morts, incapables de participer valablement à un débat politique et scientifique, et bons seulement pour payer les pots cassés. Pendant ce temps-là, toutes sortes d'arrivistes ont l'air d'en profiter. Les malades du SIDA ne devraient-ils pas s'unir pour mieux participer à leur propre autodéfense?

G.R.
Montréal

Montréal doit devenir ZLAN

■ Montréal ferait-elle le jeu de Moscou en se déclarant Zone libre d'armes nucléaires (ZLAN)? Oui, prétendent les adversaires habituels du pacifisme, parce que les nombreuses ZLAN du monde occidental restent sans contrepartie du côté soviétique. Pour éviter le piège du désarmement unilatéral, ces opposants croient nécessaire de maintenir notre participation à la production d'armes nucléaires.

Ce qui rend inopérant le simplisme de cette argumentation, c'est l'existence d'une autre menace, au moins aussi redoutable: celle du suicide planétaire. L'existence même (et la prolifération) des armes nucléaires nous force à vivre jour après jour dans la bouche d'un volcan, et nous accepterions la logique voulant qu'elles soient garanties de notre sécurité?

Le mouvement ZLAN fait le choix d'ouvrir une brèche dans

cette logique illogique de la méfiance, qui règne d'ailleurs à l'Est comme à l'Ouest, et qui sert à justifier les milliards versés chaque année dans le gouffre sans fond de la course aux armements.

Comment désamorcer cette escalade de la méfiance? Il faut se donner mutuellement des signes d'une authentique volonté de paix. Du côté soviétique, les signes se manifestent au niveau diplomatique, à travers les ouvertures de Gorbatchev, mais en même temps, les pacifistes indépendants se trouvent muselés à la base. Du côté occidental, des milliers de citoyens se mobilisent pour la paix et le désarmement, mais la résistance demeure à peu près intacte au niveau des dirigeants politiques, dès qu'on dépasse la rhétorique d'usage. Tout se passe comme si de part et d'autre, il fallait tempérer chaque indice de changement par une bonne mesure de cynisme.

Car des intérêts puissants tirent profit de cette course infernale: non seulement les producteurs d'armes, mais l'ensemble du monde indus-

trialisé, à l'Est comme à l'Ouest. Pourquoi la suprématie militaire? Non d'abord pour se défendre, mais pour assurer l'hégémonie d'un bloc ou de l'autre, c'est-à-dire le maximum de contrôle sur les territoires stratégiques, les matières premières, la main-d'oeuvre et les marchés du Tiers-monde. La plus grande menace de guerre provient en définitive de cette domination du Sud par le Nord, entraînant une lutte implacable entre les nations qui se disputent la main-mise sur la part encore minime de la planète. Le signe le plus convaincant d'une réelle volonté de paix consisterait donc en des accords multilatéraux visant à établir plus d'équité dans l'ordre économique mondial.

La sécurité entre l'Est et l'Ouest passe par la justice entre le Nord et le Sud. Le mouvement pour la paix doit articuler son action autour de ces deux axes à la fois, sous peine de perdre son temps.

Guy CÔTÉ
Entraîdo missionnaire Inc.
Montréal



Marcel Adam

Le PQ a peu d'avenir et c'est normal

Les péripéties du Parti québécois sont en train de faire la preuve qu'une formation politique ne peut vivre en paix avec elle-même et prospérer en soufflant à la fois le chaud et le froid.

C'est-à-dire dans son cas promettre de réaliser un jour la souveraineté du Québec, et en même temps s'engager à être, en attendant, un bon gouvernement fédéraliste.

Cette dichotomie déchire le PQ depuis plusieurs années, elle lui a coûté deux chefs en deux ans et il n'est pas au bout de ses peines s'il persiste à jouer ce double jeu.

Aucun chef de parti au Canada ne jouit d'une légitimité démocratique aussi nette que celle qu'avait Pierre Marc Johnson. Fort de l'appui d'une majorité écrasante recueillie dans l'ensemble des membres en règle il y a deux ans et demi seulement, le chef péquiste a été forcé de quitter le gouvernail pour la même raison qui avait forcé son prédécesseur à en faire autant: ce parti étant en contradiction avec lui-même, le chef ne peut réussir à unifier des troupes divisées en deux camps qui tirent dans des directions divergentes.

Certains observateurs regrettent

le départ précipité de M. Johnson parce que, selon eux, il n'est pas bon que le parti soit empêché par cette épreuve de jouer efficacement son rôle de chien de garde du gouvernement. Sans doute. Mais qu'est-ce que ça aurait vraiment changé qu'il reste? Autant les déchirements internes avaient gêné l'action du gouvernement péquiste durant les dernières années de son règne, autant ils empêchaient la députation du Parti québécois d'être une opposition efficace.

Je vois au contraire quelque chose de positif dans la nouvelle crise de leadership qui ébranle actuellement le PQ. Elle pourrait contribuer à remettre enfin en ordre l'échiquier politique du Québec.

La normalisation qui devait découler du résultat référendaire pourrait enfin se réaliser, l'affaiblissement du PQ dans la faveur populaire pavant la voie à l'émergence d'une alternative fédéraliste au gouvernement libéral.

Le peuple québécois ayant nettement rejeté l'option souverainiste, la logique exige que ce soient des partis fédéralistes qui alternent au pouvoir. Du moins aussi longtemps que l'idée souverainiste n'aura pas pris assez de vogue pour permettre

au PQ ou à un autre parti de se faire élire en s'y réclamant. Il est en effet insensé et malsain qu'à chaque élection la population soit réduite à choisir entre un parti gouvernemental dont le programme est fondé sur la continuité du régime constitutionnel, et un autre dont le sien est fondé sur la rupture avec le lien fédéral.

Il est vrai que le PQ a toujours réclamé un mandat de bon gouvernement dans le cadre fédéral, en attendant le jour où le peuple l'autorisera explicitement à réaliser la souveraineté-association. Mais les événements ont amplement démontré que depuis le référendum cet état de choses est contre nature en même temps que nocif pour le Canada et, à plusieurs égards, pour le Québec également.

Le PQ pourrait décider de vivre et agir en fidélité avec sa raison d'être proclamée dans l'article 1 de son programme: réaliser la souveraineté-association. Il risquerait, bien sûr, de se retrouver rapidement au rang d'un tiers parti et de le demeurer longtemps. Il végéterait mais il vivrait. Alors que son ambiguïté actuelle le condamne à mourir de ses guerres intestines.

Il pourrait au contraire choisir

de demeurer un parti de gouvernement en renonçant à son option originelle pour devenir carrément une formation fédéraliste. Mais un changement de cap aussi radical est plus facile à proposer qu'à envisager qu'à réussir. D'abord il occasionnerait une sérieuse saignée avec le départ des militants demeurés fidèles au projet initial. Ensuite il devrait affronter un grave problème de crédibilité car il serait inévitablement perçu comme un parti constitué d'opportunistes prêts à vendre leur âme pour satisfaire leur concupiscence du pouvoir.

Tout cela pour dire que l'avenir du Parti québécois n'est pas prometteur.

Il serait mauvais pour le Québec que l'idée souverainiste, qui est légitime et sera toujours plus ou moins vivace dans notre peuple, ne puisse plus s'exprimer par le truchement d'un parti jouant un rôle dans le processus parlementaire.

Mais je crois que le Québec se porterait mieux si le PQ, ou un autre parti épousant éventuellement la thèse souverainiste, ne pouvait plus court-circuiter les effets du résultat référendaire.



Lysiane Gagnon

Les caribous

Eh bien! maintenant, à Monsieur Parizeau de jouer.

C'est en son nom que s'est déroulé le sabotage méthodique qui a abouti mardi à la démission de Pierre Marc Johnson. Non seulement M. Parizeau n'a-t-il jamais mis un terme à l'ardeur de ses partisans, mais, d'une allusion à l'autre, il avait l'air de trouver que le PQ était bien mal mené, et que lui-même ferait beaucoup mieux. Il y a un mois à peine, dans une retentissante interview au journal *Le Soleil*, il déclarait carrément ne pas exclure un retour à la politique, ce qui, dans un contexte où le leadership de M. Johnson faisait l'objet d'une contestation larvée, et où plusieurs rêvaient de voir l'ancien ministre des Finances reprendre du service, équivalait à un défi caractérisé.

Eh bien! voilà, la place est libre. Il se pourrait cependant qu'elle se soit libérée trop tôt, que le député Gérald Godin, qui s'est fait l'instigateur enthousiaste des basses œuvres, ait agi trop vite et sans concertation avec les autres contestataires, bref, il se pourrait que cette démission prématurée n'entrât pas du tout dans les calculs de M. Parizeau.

Si l'on en juge par ce que la télévision nous a montré de sa réaction, mardi soir, ce dernier avait l'air d'être sous le coup d'un certain choc en apprenant la nouvelle. Peut-être aurait-il préféré, comme beaucoup d'« orthodoxes », que M. Johnson reste à la tête du parti, en vacillant sous les coups de poignard qu'on lui assénait de toutes parts, jusqu'aux prochaines élections où il se serait fait sacrifier en bonne et due forme, par un Parti libéral à qui tous présentaient un second mandat. Après quoi M. Parizeau aurait pu venir, avec de meilleures perspectives d'avenir, et dans un contexte plus inspirant, sauver le Parti québécois.

Hélas pour lui, ce beau rôle lui aura été enlevé par le retrait inopiné de M. Johnson. Ce dernier prend ainsi une éclatante revanche sur celui qui, des coulisses d'un parti dont il n'est plus membre depuis trois ans ce mois-ci, laissait ses propres admirateurs miner systématiquement le leadership de l'homme qui a été élu il y a deux ans à la tête du PQ, et qui appliquait une orientation politique adoptée il y a six mois par 85 p. cent des militants du parti.

À moins qu'il ne se refuse à sauter dans l'arène, M. Parizeau hérite aujourd'hui du pire cadeau qu'on puisse faire à son meilleur ennemi: un parti démoralisé et divisé, qui n'a pas encore fini de payer les dettes de la course au leadership de 85, et qui fait face à l'un des gouvernements les plus populaires de l'histoire contemporaine. Deux ans après son élection, le gouvernement Bourassa recueille dans les sondages un taux de satisfaction aussi élevé qu'au jour de sa victoire. C'était cela, le principal problème de M. Johnson. Ce sera le principal problème de son successeur.

Souhaitons au PQ que les éminents membres de sa Ligue du Vieux Poêle, les Laurin, Paquette, Lazure et autres, qui réclamaient à cors et à cris la décapitation d'un parti qu'ils avaient eux aussi déserté il y a bientôt trois ans, se mettent illico au travail pour regarnir la caisse du parti, y amener du sang neuf et rajeunir son image. Le résultat promet d'être stupéfiant.

En tout cas, le PQ ou ce qu'il en restera quand la boucherie sera achevée, passera à l'histoire comme le seul parti politique où un chef élu au suffrage universel aura été victime d'une mutinerie deux ans après avoir sauvé ses troupes du désastre électoral, et comme le seul parti politique où l'on aura reproché au chef de défendre des positions adoptées par une écrasante majorité de militants.

Le PQ passera également à l'histoire comme le seul parti politique à avoir voulu se débarrasser d'un chef populaire dans l'espoir d'en avoir un autre qui est moins populaire d'environ vingt points dans l'opinion publique. M. Parizeau est adoré au PQ, mais sa cote a toujours été relativement faible dans la population. Malgré sa faible performance comme chef d'opposition, malgré la popularité du gouvernement Bourassa, malgré enfin le flou certain de la personnalité du PQ des années 80, M. Johnson restait, avec M. Bourassa, l'homme politique le plus populaire au Québec!

À supposer que la vague Parizeau, ou quelque autre de la même eau, en prenne le contrôle, le PQ aura été, enfin, le seul parti à opter délibérément pour le retour à une politique électoralement suicidaire.

Jamais la faction qui triomphe aujourd'hui n'aura-t-elle si bien mérité le surnom de « caribous », dont l'affublaient ses adversaires lors de la grande « révision idéologique » de 84, en mémoire de ces sympathiques bêtes qui coururent se noyer dans une rivière en crue.

Nul doute qu'en comptant sur les votes, Pierre Marc Johnson aurait pu triompher de ses détracteurs. Cela aurait donné un autre « show-down », un autre de ces psychodrames dont le PQ a le secret. Et puis la grogne aurait repris. Dans ce cas elle était particulièrement difficile à supporter parce qu'elle venait, d'une part, d'une bonne partie du caucus parlementaire qui est le fer de lance du parti, et d'autre part du groupe des « anciens », dont l'autorité morale reste considérable.

À partir du moment où une partie substantielle du caucus, sans exiger ouvertement la démission du chef, préférerait se solidariser avec Godin qu'avec Johnson, la situation devenait intenable pour ce dernier.

Or, qui veut gaspiller ses années les plus productives dans ce genre de bataille? Qui veut y sacrifier sa vie privée, sa réputation et sa dignité? Comme tous les politiciens, Pierre Marc Johnson aimait le pouvoir, mais, faut-il conclure, pas à n'importe quel prix.

Ses détracteurs voulaient sa démission? Eh bien! ils l'ont, je dirais même qu'ils l'ont eue par la tête. À eux maintenant de ramasser les débris du parti, de balayer les assiettes qu'ils ont été les premiers à lancer, et d'en acheter d'autres avec les moyens qui leur restent.

Les journaux d'hier publiaient une belle photo: celle de Johnson, étreignant sa femme en riant. La photo d'un homme heureux, qui retourne à sa vie privée, et qui savoure le bon tour qu'il vient de jouer à ses adversaires... et qui n'ignore pas qu'il a deux ans de moins que Robert Bourassa quand ce dernier a été expulsé de la politique, à jamais croyait-on.

LIBRE OPINION

Oui, l'école publique doit être catholique

Michelle Breton, dans sa « Libre opinion » du 29 octobre, reconnaît que l'école catholique doit être catholique, mais elle pose la question qu'elle qualifie de fondamentale: l'école publique doit-elle être catholique? Non, bien sûr, répond-elle: « L'école publique, c'est celle qui doit être accessible à tous, c'est l'école commune. » Et on connaît bien la suite: la pratique religieuse ne rejoint plus la majorité, il y a beaucoup d'immigrants.

De ce côté, la discussion n'est pas difficile.

Beaucoup de ceux qui ne pratiquent pas continuent de demander l'école catholique car ils ne veulent pas, à cause de leurs difficultés personnelles, priver leurs enfants d'une éducation religieuse. Quant aux immigrants, ils sont encore très majoritairement catholiques et beaucoup tiennent aux valeurs de la foi plus que les Québécois. Une loi élémentaire joue en démocratie. Tant qu'une forte majorité de parents veut une école catholique, elle a le droit de l'avoir, tout en faisant les aménagements nécessaires pour respecter les minorités. L'école catholique du Québec a fait beaucoup d'ouvertures en ce sens.

Mais le cœur de l'argumentation de Mme Breton est ailleurs. Elle qui est étudiante en vue d'un certificat en enseignement moral, défend son choix personnel. « Dans une école catholique, je me demande si on saura dire à ces jeunes élèves qu'ils sont humains et que c'est en tant qu'humains qu'ils doivent se réaliser pleinement, tant comme individu que comme collectivité, et qu'il n'y a pas de tâche plus impérative et plus digne. »

Il faut se demander quelle conception elle a de la religion catholique et des catholiques eux-mêmes. Elle nous prend pour une sorte d'extraterrestres complètement coupés de l'humain...? Aucune religion au monde ne veut plus le

respect absolu de la personne humaine, la fraternité, la justice, la paix, la fierté nationale que l'on appelle patriotisme. Mais au lieu de se contenter de dire naïvement les valeurs humaines, la religion catholique donne les moyens de les réaliser. Elle offre les moyens de combattre le mal qui est dans l'homme et qui l'empêche partout de réaliser ses aspirations au bonheur.

Mme Breton se demande si l'éducation sexuelle dans une école catholique parlera des moyens contraceptifs autres que naturels? Oui, elle en parlera. Mais pour dire objectivement la vérité sur leurs dangers. Dangers pour la santé d'abord, et le dossier de la pilule devient de plus en plus lourd, sans compter celui des maladies vénériennes. Danger surtout pour l'amour vrai et durable car on confie la sexualité à la technique plutôt qu'à un comportement responsable d'une volonté amoureuse.

Elle dira surtout la merveille d'un amour vécu à l'image de Dieu.

L'école catholique, ajoute-t-elle, « ne parlera-t-elle que de la famille nucléaire? Et la famille monoparentale? » Oh oui, on parlera de toutes les difficultés que rencontre la famille dans une société qui la détruit. L'école catholique véritable, celle où on peut réaliser une vraie communauté d'amour soutenue par la foi, fera tout pour compenser les blessures affectives des enfants des familles brisées. Mais il faudra bien leur apprendre que la famille monoparentale n'est pas une forme parmi d'autres, mais une famille blessée par une grande épreuve. Ce n'est pas un choix (sauf chez quelques personnes militantes pour une idéologie), mais une épreuve pénible pour toutes les personnes qui la subissent. Et on redonnera l'espérance en la possibilité d'une famille stable.

J'ajouterai une réflexion finale. C'est au nom du droit que l'on pro-

pose l'école commune à tous, respectueuse de tous. Mais cette école respectueuse de tous est un mythe irréalisable. Partout dans le monde, les catholiques ont subi dans les écoles étatiques des dommages infiniment plus graves que ceux qu'ils ont pu causer par leur école confessionnelle. L'école n'est pas juste ou injuste par son statut légal. Elle est juste quand elle offre un bon milieu éducatif, elle est injuste quand elle prive les enfants d'un épanouissement équilibré de leur personnalité.

Regardez bien au-delà des idéologies et des rêves de fonctionnaires. Partout dans le monde on se précipite vers l'enseignement privé qui est dans une très forte proportion confessionnel. Parce que là où il y a LA FOI, on ne se contente pas de dire les valeurs ou d'y aspirer. On discerne les vraies valeurs et on se donne les moyens de les vivre.

Léo-Paul OUELLETTE
Montréal

À la CÉCM, une alternative

Dimanche prochain, les citoyens et citoyennes seront appelés à élire leurs représentants à l'échelle scolaire. À la CÉCM, une alternative leur est proposée. Deux équipes distinctes, avec des orientations différentes s'affrontent. Les enjeux de cette campagne sont majeurs, car en plus de favoriser la qualité de l'enseignement, les parties devront tenir compte de la nouvelle clientèle scolaire.

Il faudra manifester un esprit d'ouverture envers les nouveaux venus par des mesures concrètes et une compréhension certaine du phénomène. Il faudra tout autant se préoccuper des capacités d'accueil de nos élèves québécois. Quel que soit le choix que feront nos concitoyens et concitoyennes, il nous semblerait tout à fait déplorable que des propos tels ceux tenus

par le Mouvement scolaire confessionnel et rapportés par André Pratte (*La Presse*, jeudi 29 octobre 1987), propos qui nous ont par ailleurs passablement étonnés, viennent perturber le geste démocratique qu'ils s'apprennent à poser. La qualité de vie et d'éducation de leurs enfants doit être le seul critère qui pesera dans la balance.

Des enfants que l'on aurait tort de prendre en otage, des enfants pour qui il faut vouloir le meilleur, l'équilibre et l'harmonie. Des enfants qui, pour certains, ont bien besoin de retrouver, au moins dans leur milieu scolaire, la compréhension et la stabilité qui leur manquent souvent ailleurs, des enfants étrangers, qu'il nous faut absolument intégrer afin de préparer, pour eux comme pour nous, des lendemains qui chantent.

Tout compte fait, peut-être commence-t-on par le bon bout! Peut-être est-il normal que l'alternative s'offre d'abord en milieu scolaire, peut-être est-il sain que cette présence d'une véritable alternative se manifeste d'abord là où l'on construit l'avenir, là où l'on forme les hommes et les femmes de demain.

Il sera intéressant d'interpréter le résultat de ces élections. Chose certaine, il fait plaisir de constater que les Québécois et Québécoises dans un champ donné et pas n'importe lequel pourront enfin faire un choix à la lumière d'options nettes, claires, sans équivoque et sans ambiguïté.

Nicole BOUDREAU
Présidente générale
Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal

«Au PSBGM, votez pour des francophiles...»

Notre réticence à pourvoir équitablement aux besoins du réseau français fait naître la question: peut-on laisser en confiance à la PSBGM la production de la culture française, elle dont la préoccupation première des commissaires est leur identité anglaise plutôt qu'une mission éducative de nos deux secteurs linguistiques?

Ces 10 dernières années, la tension s'est élevée entre les deux réseaux par suite des prétextes des commissaires de devoir consulter le Comité central de parents (à majorité anglophone) avant de déci-

der des ressources à divertir aux francophones.

Nous avons lutté erronément (avec les fonds d'éducation des deux secteurs) contre la création de «commissions scolaires anglaises» qui auraient fondu tous les anglophones ensemble, renforçant la gestion et l'habileté des administrateurs, donc la qualité de leur enseignement.

L'aboutissement de cette lutte paradoxale est qu'aujourd'hui le PSBGM est obligé de pourvoir à un réseau exogène, qui rend les commissaires indécis entre le rejeter, le

maniser ou l'étreindre et le traiter comme l'égal de l'anglais — jusqu'à permettre aux enseignants et directeurs d'écoles de déléguer chacun un représentant à tous les comités permanents (à l'instar du secteur anglais) pour leur donner, à eux aussi, un sens d'appartenance et leur permettre de participer aux mécanismes de leur propre croissance.

À l'heure actuelle l'idée est farfelue. Mais pour éviter d'autres injustices il est important, à l'occasion des élections scolaires, de sensibiliser le public à ce problème. Des commissaires francophones ont joué un rôle désastreux dans la fermeture de certaines écoles (pour régler des comptes entre eux, non pour le bien du système) et le secteur français attend toujours sa première polyvalente, alors que toutes les anglaises sont plus qu'à moitié vides.

Si nous voulons voir les élèves du PSBGM s'intégrer à la société québécoise telle qu'elle est en train d'évoluer, les candidats en lice doivent être francophiles, ne serait-ce que par respect pour toute notre clientèle. Certainement bilingues. La présente attitude hostile au milieu québécois influence nos élèves et les amèneront à s'expatrier, avec

perte de leur progéniture et pour notre système et pour notre communauté anglaise: quand deux drapeaux nationaux pendent de chaque côté de la scène d'un auditorium, au lieu d'un provincial et d'un national, nous inculquons nos préjugés et montrons un esprit éducatif insoutenable qui ne peut qu'empoisonner notre climat social.

Au PSBGM, votez pour des candidats francophiles dont la motivation est l'éducation. Rappelez-vous: nous ne sommes pas une commission scolaire anglaise; si jamais nous le fûmes, nous avons déboursé de l'or pour combattre l'idée. Et en vertu de nos 2 secteurs linguistiques nous ne pouvons pas être un PARTI POLITIQUE ANGLAIS ou prétendre parler ou penser pour tous les Anglo-Québécois.

Puisse Alliance-Québec, nos politiciens anglophones et leurs journaux comprendre la situation et montrer le même leadership qu'ils ont eu pour obtenir de Québec les services sociaux et de bien-être en langue anglaise — alors que des francophones n'étaient pas directement lésés dans leurs droits et intérêts comme le sont ceux du réseau captif français.

Frédéric RUDMAN
Commissaire PSBGM

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS	285-7272	ANNONCES CLASSÉES	285-7202
ABONNEMENT	285-6911	Commandes ou corrections	285-7306
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		Grandes annonces	285-7265
REDACTION	285-7070	National, Télé-Presse	285-7306
PROMOTION	285-7100	Vacances, Voyages	285-7265
COMPACTIBILITÉ		Carrières et professions, nominations	285-7320
Grandes annonces	285-6892		
Annonces classées	285-6900		

DOCUMENT IMPORTANT POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE

CHANGEMENT N'EST PAS SYNONYME DE PROGRÈS SCOLAIRE!

Au contraire, vingt ans de chambardements dans nos écoles nous l'ont appris aux dépens de nos enfants! NE BOULEVERSONS PAS, ENCORE UNE FOIS, LEUR ÉCOLE!

QUI S'AFFRONTENT?: LA CONCEPTION CHRÉTIENNE ET LA CONCEPTION MATERIALISTE ET ATHEE DE LA SOCIÉTÉ

Le débat qui se poursuit à l'occasion des élections scolaires n'est pas un débat purement technique ayant pour enjeu la qualité de l'école, le rendement scolaire et l'école ouverte et accueillante à tous. Toutes choses qui existent déjà à la CÉCM. C'est notre système scolaire catholique que nos adversaires ambitionnent de transformer en système scolaire laïque et neutre.

LE VÉRITABLE ENJEU DES ÉLECTIONS DU 15 NOVEMBRE: ENTRE QUELLES MAINS TOMBERA NOTRE SYSTÈME SCOLAIRE CATHOLIQUE?

Le MÉMO fait grand état du manque de transparence, prétend-il, de la CÉCM. Mais il semble nullement inquiet de son propre manque de transparence vis-à-vis la confessionnalité et ceux qui sont ses alliés cachés et ceux qui le financent.

LE MÉMO: EST-IL UN MASQUE POUR COUVRIR L'ACTION DES SYNDICATS ET DU RCM?

Le MÉMO nous apparaît donc comme un masque destiné à abuser de la confiance et à attirer la sympathie des électeurs. Ce serait une imposture grave si l'on découvrait, après les élections, qu'il cachait les manipulations du Mouvement laïque québécois, des syndicats, comme la CEQ, l'Alliance des professeurs de Montréal, la CSN, la FTQ et d'au moins un parti politique, le RCM, s'il est le seul. Ils ambitionnent tous de prendre le contrôle de nos écoles pour y réaliser leur conception de l'éducation.

LES INTÉRÊTS DU RCM?

«LE SOIR DE LA VICTOIRE AUX MUNICIPALES, l'an dernier, a rappelé une organisatrice du RCM, bien des gens se sont dit que LA PROCHAINE VICTOIRE SERAIT CELLE DES ÉLECTIONS SCOLAIRES». (André Pratte, La Presse, 29 mai dernier)

Lors de la consultation sur le livre Vert du Parti québécois, l'on proposait sérieusement de remettre la chose scolaire entre les mains des municipalités dont elle deviendrait un service, au même titre que l'aqueduc, la voirie et les égouts. On sait que la population a refusé cette proposition presque à l'unanimité.

LE MÉMO DISPOSE-T-IL DES RESSOURCES EN ORGANISATION ET EN FINANCEMENT DU RCM POUR MENER SA CAMPAGNE?

QUELLE VICTOIRE CE SERAIT POUR LE RCM SI LA POPULATION LUI OFFRAIT AINSI L'ÉDUCATION SUR UN PLATEAU!

LES AMBITIONS DES DIRIGEANTS DE L'ALLIANCE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL:

Réaliser son rêve ambitieux de contrôler non seulement les enseignants mais aussi l'école de nos enfants par le truchement de la CÉCM.

CECI ENGENDRERAIT UN CONFLIT D'INTÉRÊT COMME ON N'EN A JAMAIS VU: L'EMPLOYÉ EN MÊME TEMPS EMPLOYEUR.

QUI FINANCE LE MÉMO?

La chose est un secret bien gardé. Les syndicats ont été créés dans le but de protéger les intérêts des travailleurs, but très louable. Mais plus personne n'ignore que les centrales syndicales ont transformé ceux-ci en instruments de contestation de la société et se sont presque tous ralliés aux idéologies de gauche. Ils disposent de ressources financières énormes et d'une organisation puissante. Le MÉMO trouverait en eux un allié naturel car leur conception de la société est la même.

VOULONS-NOUS LES CENTRALES SYNDICALES AU POUVOIR DANS NOS ÉCOLES?

LAISSONS PLUTÔT LES DÉBATS SYNDICAUX, POLITIQUES ET IDÉOLOGIQUES SUR LA PLACE PUBLIQUE. NE LES ENTRONS PAS DANS L'ÉCOLE DE NOS ENFANTS.

LE PROGRAMME DU MÉMO: CELUI DÉJÀ RÉALISÉ PAR LA CÉCM?

ENCORE PLUS GRAVE EST L'IMPOSTURE DU PROGRAMME ÉLECTORAL DU MÉMO: IL N'EST AUTRE QUE CELUI DÉJÀ RÉALISÉ PAR LA CÉCM.

Ils ont la prétention d'offrir aux parents des améliorations qui sont déjà et depuis plusieurs années des réalisations de l'équipe de commissaires en place. QUELLES PROMESSES FACILES À TENIR! Alors que l'on en recueille les fruits abondants, on cherche par tous les moyens à discréditer cette équipe, à casser son élan par des attaques publiques irresponsables.

LA CÉCM EST-ELLE ACCUEILLANTE AUX IMMIGRANTS?

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM) reçoit chaque année, en moyenne, quatre fois plus d'immigrants que la Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal (CEPGM ou PSBGM, en anglais). Pour la période 1986-87, sur 2,935 jeunes immigrants reçus dans nos écoles, 2,420, soit 82,4%, fréquentent la CÉCM, contre 515, le PSBGM. La CÉCM a donc reçu 4,69 fois plus d'allophones que le PSBGM.

Quelques-uns ont fait un autre choix, mais ils sont quand même instruits en français. Pour faire plus, il faudrait faire voter une loi enrégimentant tous les enfants d'immigrants dans la CÉCM. Nous préférons la situation actuelle et la grande ouverture que la CÉCM montre envers tous sans distinction de race, de couleur ou de religion.

ELLE MONTRE AINSI QUE NOUS VIVONS ENCORE DANS UNE SAINTE DÉMOCRATIE ET QUE NOS ÉCOLES SONT DÉJÀ DE VÉRITABLES ÉCOLES ACCUEILLANTES, MODERNES ET OUVERTES.

LE MÉMO, MÊME LÀ, EST ENCORE EN RETARD!

LA CONFESIONNALITÉ ET LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT À LA CÉCM, POUSSENT-ELLES LES IMMIGRANTS VERS LE PSBGM?

La confessionnalité de la CÉCM pousse-t-elle les immigrants à choisir le PSBGM? Au moins 80% d'entre eux sont catholiques et ils choisissent la CÉCM parce qu'elle est confessionnelle. Elle a même la préférence de beaucoup d'allophones d'une autre foi pour la même raison.

La qualité de l'enseignement ne peut être mise en cause. Personne ne peut nier qu'il existe une très grande difficulté pour un immigrant de langue et de culture étrangères à s'adapter à la langue et à la culture de son nouveau pays. Mais cela est normal. Les allophones, dont la langue seconde dans leur pays est l'anglais, sont naturellement plus à l'aise au PSBGM. Malgré cela, 38,000 allophones fréquentent la CÉCM.

DES «GUERRES SAINTES»?

On a accusé l'équipe de la CÉCM de faire des «guerres saintes» et d'utiliser les fonds publics à cette fin. Cette équipe a tout simplement respecté et défendu, avec les moyens adéquats, le mandat que lui a confié la population: assurer aux enfants l'école catholique que les parents réclament.

QUELLES EST LA PERFORMANCE DE L'ÉQUIPE ACTUELLE DE COMMISSAIRES À LA CÉCM?

Pour établir l'excellence de cette performance, nous nous permettons de vous présenter, de façon succincte, quelques-unes de ses réalisations les plus marquantes:

- La Commission des écoles catholiques de Montréal: la première commission scolaire à s'être dotée d'une politique interculturelle avec des objectifs précis;
 - Les élèves, nouveaux arrivants: accueillis, évalués, classés et rendus dans une classe de leur quartier dans les quarante-huit heures, sans distinction de race, de couleur ou de religion;
 - Service d'accueil pour les allophones: la qualité des services qu'il assure est unique dans la province;
 - Le programme PELO: maintien et promotion du programme PELO, Programme d'enseignement des langues d'origine pour les allophones;
 - \$2,500,000 dollars, dont \$400,000 cette année, dépensés depuis quatre ans pour la fourniture de livres et d'équipements aux élèves; bientôt, tous les élèves obtiendront gratuitement tous leurs manuels de base. (C'est beaucoup plus que quelques dictionnaires et quelques grammaires.)
 - Le réseau d'éducation aux adultes a triplé depuis trois ans;
 - Les garderies en milieu scolaire: depuis quatre ans, passées de 10 à 100; en préparation: 8 garderies d'été;
 - Baisse du prix des repas dans les milieux défavorisés à l'aide d'un système de préqualification;
 - Activités pédagogiques soutenues auprès des enfants délinquants;
 - Suivi pédagogique des élèves en milieu hospitalier. Entre autres: avec l'Hôpital Ste-Justine;
 - Politique d'intégration des enfants handicapés;
 - Support aux groupes populaires et financement des centres d'éducation populaire;
 - Développement des écoles Alternatives et de l'école Socrate;
- Mais n'oublions pas le plus important, les améliorations au niveau de la pédagogie, du rendement scolaire toujours en hausse, et surtout la mise en place de L'ÉCOLE CENTRÉE SUR L'APPRENTISSAGE. Elle assure aux élèves un progrès continu, malgré les embûches que représentent les changements continus de méthodes, de manuels, de régime pédagogique, etc., que parachute sans arrêt en milieu scolaire le ministère de l'Éducation.

LA MAJORITÉ CATHOLIQUE

Les catholiques forment près de 80% de la clientèle de la CÉCM. La justice et la paix scolaire exigent que l'on respecte leur droit à l'école de leur choix, l'école catholique. Nous affirmons, depuis vingt ans, qu'elles exigent aussi que l'on respecte le droit des autres à leur école, lorsque le nombre le permet. D'ailleurs, éliminer l'école confessionnelle serait plutôt de nature à rendre indifférent à tous les allophones, le choix de l'une ou l'autre commission scolaire n'en déplaît à certains critiques.

LA COMMISSION SCOLAIRE LINGUISTIQUE

Ce ne sont pas les commissaires de la CÉCM qui l'ont empêchée de devenir une commission scolaire selon la langue, mais la volonté massive de la population de l'île de Montréal. Celle-ci a rejeté avec force, depuis vingt ans, toutes les tentatives injustifiables de nos gouvernements pour déconfessionnaliser son système scolaire et cela, sans que ceux-ci n'aient jamais reçu de mandat à cet effet.

COMPÉTENCE ET EFFICACITÉ

Tous les observateurs impartiaux admettent qu'il a fallu beaucoup de courage, de dévouement, de compétence et de ténacité aux commissaires de la CÉCM pour tenir bon et réussir à tirer nos écoles des difficultés de tous ordres où elle étaient emprisonnées. On ne peut décemment leur faire porter la responsabilité de tous les déboires de notre système scolaire qui a subi, depuis vingt ans, désorganisation sur désorganisation, chambardement sur chambardement.

De plus, notre système scolaire a été le champ d'expérimentation de toutes les options sociales, le terrain des luttes syndicales, des expériences pédagogiques imprudentes autant que de tentatives incessantes pour nous imposer l'école neutre.

LE MOUVEMENT SCOLAIRE CONFESIONNEL

Contrairement au MÉMO, la transparence du Mouvement scolaire confessionnel n'est plus à établir. Il est formé par une coalition de 22 organismes catholiques bien connus, du diocèse de Montréal. Il a été fondé en 1972 pour faire face à l'éventualité des premières élections scolaires sur l'île de Montréal. Sa fonction consiste à faire connaître à la population, lors des élections scolaires, les candidats qui s'engagent sérieusement à maintenir nos écoles et nos commissions scolaires catholiques.

Aucun des candidats qu'il présente à la population n'est membre du MSC. À plusieurs élections, des candidats, qui avaient été appuyés par le MSC, et qui n'ont pas tenu leur engagement vis-à-vis la confessionnalité, n'ont pas été appuyés aux élections scolaires suivantes et la population leur a refusé son vote. Les candidats appuyés par le MSC ont été élus à près de 80% à toutes les élections scolaires.

Le MSC représente les parents qui veulent le maintien de leurs systèmes scolaires confessionnels. Ils veulent conserver leur commissions scolaires catholiques afin de s'assurer que leurs écoles ne soient pas administrées par des commissaires étrangers à la conception chrétienne de l'école et possiblement opposés à l'école catholique. Ils sont, en ceci, en accord avec nos évêques qui ont marqué leur préférence pour la commission scolaire confessionnelle lors de leur intervention à l'occasion de la Loi 3. Le MSC n'a aucune attache politique. Il est au service de la population catholique et surtout des parents et de leurs enfants.

Laissons les débats syndicaux, politiques et idéologiques sur la place publique. Ne les entrons pas dans l'école de nos enfants!

Assurons à nos enfants un progrès scolaire continu en votant, dimanche prochain, pour les candidats appuyés par le

MOUVEMENT SCOLAIRE CONFESIONNEL! POUR QUI VOTER? 521-7403

Un arpenteur se plaint d'avoir été sollicité par le PC après obtention d'un contrat du gouvernement

Presse Canadienne TORONTO

Un arpenteur-géomètre québécois affirme que le Parti conservateur fédéral lui a réclamé de contribuer à sa caisse électorale, après que sa compagnie eut obtenu des contrats gouvernementaux, en 1985.

Les bureaux du premier ministre Brian Mulroney ont confirmé à Ottawa que la GRC a ouvert une enquête dans cette affaire.

Selon le journal torontois Globe and Mail, la GRC tente actuellement de retracer l'enregistrement d'une conversation que l'arpenteur-géomètre aurait échangée, en 1985, avec Claude Lévesque, qui avait dirigé la campagne de Pierre Vincent, avant son élection à titre de député con-

servateur, en 1984, dans Trois-Rivières.

L'arpenteur-géomètre, Jean-Marie Chastenay, de Cap-de-la-Madeleine, affirme avoir enregistré en secret la rencontre au cours de laquelle on lui aurait réclamé une contribution électorale de \$2 500, après que sa compagnie eut obtenu deux contrats fédéraux, totalisant \$50 160, pour des travaux devant être effectués à l'aéroport de Québec et dans les Territoires du Nord-Ouest.

«Il m'a dit: Vous avez obtenu deux contrats fédéraux. Vous devez maintenant contribuer à la caisse du PC canadien», d'affirmer M. Chastenay, qui précise qu'il a décliné la demande de contribution.

M. Lévesque, dans une interview téléphonique de son domicile de Trois-Rivières, affirme que

l'incident «ne s'est jamais produit. Il (M. Chastenay) peut dire ce qu'il veut».

Le député Pierre Vincent, qui fut associé en affaires avec M. Lévesque jusqu'à la fin de 1985, affirme pour sa part ne rien savoir de l'existence d'un enregistrement compromettant.

L'arpenteur-géomètre affirme avoir remis cet enregistrement au député conservateur de Champlain, Michel Champagne, qui n'a pas nié en avoir accusé réception. Il n'a pas précisé, toutefois, le sort qu'il a réservé à la bande sonore.

Marc Lortie, porte-parole du premier ministre Mulroney, affirme que ce dernier a été informé de la tenue d'une enquête de la GRC dans cette affaire. Il l'aurait appris de la bouche de M. Champagne, la semaine dernière.

Le rapport sur Sinclair Stevens n'est pas encore prêt

du bureau de La Presse OTTAWA

Le rapport du juge William Parker sur la conduite de l'ex-ministre conservateur, Sinclair Stevens, n'est pas encore prêt.

Une porte-parole dans le bureau du juge de la Cour supérieure de l'Ontario a déclaré à La Presse que le rapport était toujours chez l'imprimeur. On ne savait pas quand le document serait prêt; toutefois, au bureau du juge Parker, on indique que celui-ci voudra relire le rapport quand il sera imprimé avant de le remettre

au gouvernement fédéral pour vérifier s'il ne contient pas d'erreur.

À Ottawa, on s'attend par contre à ce que le rapport soit disponible à la fin du mois de novembre.

Sinclair Stevens a démissionné de son poste de cabinet en mai 1986 à la suite d'une controverse entourant un prêt sans intérêt de \$2,5 millions effectué à son épouse par une compagnie qui a reçu plusieurs subventions du ministre dirigé par M. Stevens.

Par ailleurs, Tom Van Deusen, un adjoint du vice-premier ministre Don Mazankowski, a déclaré mardi que le gouvernement at-

tendrait la publication du rapport Parker avant de déposer la législation portant sur la moralité publique des gouvernants.

Le premier ministre Mulroney s'est engagé à légiférer dans plusieurs domaines afin de rétablir la confiance du public envers les institutions fédérales. Dans ce projet de loi, il sera notamment question de la nomination des juges, du financement des partis et des conflits d'intérêts pour les ministres.

Le rapport du juge Parker devrait être rendu dans le grand public pour le prix de \$17,50 l'unité. On prévoit imprimer 1 450 copies anglaises et 450 en français.

AG

A. Gold & Sons®
DEPUIS 1899

Wow

Ras de cou

Chandails laine d'agneau 100% pure, filée en Écosse.

\$40 de rabais

Ordinaire \$115 Maintenant \$75

RAS DE COU OU COL EN TRICOT GENRE POLO TAILLES 40 à 46 MOTIFS INTARSIA OU DE TEINTES UNIES, CHOIX DE MAGNIFIQUES COULEURS!

Motifs Intarsia dans le ras de cou. Combinaisons de:

- Gris clair/Gris ardoise avec rouge ou rose
- Émeraude/Gris avec marine royal ou bleu acier
- Taupe/Avoine avec vert forêt

Teintes unies col Polo:

- Émeraude • Gris ardoise
- Rouge • Royal • Rose • Jaune
- Bordeaux

Col en tricot genre polo

A. Gold & Sons®
DEPUIS 1899

- PLACE VERTU
- CENTRE ROCKLAND
- 960, STE-CATHERINE O.
- FAIRVIEW, PTE-CLAIRE
- LE CARREFOUR LAVAL
- LES GALERIES D'ANJOU
- PROMENADES ST-BRUNO

American Express, Visa, MasterCard, Carte Blanche, Diners, A. Gold & Sons

AG

\$500 pour un tête-à-tête avec le ministre Paul Gobeil

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le PLQ rejette le projet du député libéral de Saint-Hyacinthe

■ Pour apporter sa contribution au financement de son parti, le député libéral de Saint-Hyacinthe a eu l'idée d'organiser un souper d'hommes d'affaires à \$125 le couvert, et « moyennant un supplément », les convives étaient assurés d'un tête-à-tête avec « l'homme fort influent du gouvernement », le ministre Paul Gobeil, président du conseil du Trésor.

Les hommes d'affaires, pour avoir droit à cette rencontre privilégiée, devaient cependant débours \$500.

Mais le projet de M. Messier ne s'est pas réalisé. Mis au courant de l'affaire, l'exécutif du parti l'a en effet forcé à ne garder au programme que le souper-bénéfice, sans plus. Le député a donc dû modifier son projet et aviser par écrit les hommes d'affaires qu'une seule activité, le souper, demeurait au programme.

Cette affaire, même si elle avait été réglée, a cependant été dénoncée hier à l'Assemblée nationale par le député péquiste de Shefford, M. Roger Paré, qui a fait lecture en chambre, de l'invitation compromettante, initialement lancée par le député de Saint-Hyacinthe.

Pour tenter de convaincre les hommes d'affaires de son comté à participer à l'événement, M. Messier écrivait, au sujet de M. Gobeil: « Déjà reconnu pour sa grande efficacité (il a contribué à hausser le chiffre d'affaires de Proviso de \$375 millions à \$1 milliards, son apport à titre de

« directeur général » du gouvernement provincial l'a conduit à d'imposantes résolutions, telles les ententes signées avec les fonctionnaires ».

Une rencontre avec M. Gobeil, selon Messier, méritait donc un « supplément ».

Le premier ministre Robert Bourassa a excusé son député en expliquant qu'il s'agit d'une er-

reur de parcours, dans une campagne de financement qui implique des dizaines de milliers de personnes. Cette erreur, rapidement corrigée, serait imputable, entre autres, à l'inexpérience.

Le premier ministre s'est empressé d'ajouter, en chambre, qu'une seconde lettre avait été adressée aux hommes d'affaires de ce comté pour les aviser de

l'annulation de cette « activité ».

La première lettre d'invitation a été expédiée par le député Messier aux hommes d'affaires le 19 octobre dernier, tandis que la « correction » annulant les rencontres privilégiées avec M. Gobeil a été rédigée et acheminée le 29 octobre.

Informé très rapidement de cette délicate situation, l'exécutif du

Parti libéral serait intervenu pour rappeler au député les règles à suivre.

Le parti a d'ailleurs distribué un cahier spécial qui enseigne toutes les règles à suivre.

C'est la troisième fois en quelques semaines que l'opposition dénonce les méthodes utilisées par les libéraux durant leur campagne de financement. Outre l'affaire Messier, rappelons le cas du député de Trois-Rivières, M. Paul Philibert, qui en échange d'une subvention à la garderie La Cudbute, invitait le personnel de cet établissement à travailler au financement. Également, des organisateurs libéraux de la Rive-Sud de Montréal qui invitaient les directeurs généraux d'hôpitaux de se rendre à une activité de financement à laquelle devait participer la ministre Mme Thérèse Lavoie-Roux.

POLLACK MANTEAUX

1/2
PRIX

1001 manteaux
à moitié prix

Pollack vous offre une vente
EXTRAORDINAIRE!

De superbes manteaux
dernier cri, un vaste choix
de couleurs et de styles.
Ne laissez surtout pas
passer cette vente
extraordinaire.

3 DERNIERS JOURS

BOTTES DE CUIR

Cuir souple d'Italie, avec lisières de cobra, suède ou crocodile, entièrement doublées. Noir ou blanc cassé. Pointures: 6 à 9.

Régulier 135\$ à 140\$
SPECIAL
9999\$



GANTS DE CUIR

Cuir d'agneau européen de première qualité. Doublés en acrylique ou en laine. Choix de 8 modèles. Longueur au poignet ou plus long. Grandeurs: 6 à 8.

Prix courant 38\$
SPECIAL **2499\$**

Pollack pour elle

Galleries d'Anjou — Carrefour Laval — Place Vertu



Thérèse Lavoie-Roux

Mme Lavoie-Roux ne s'objecte pas à la vente de l'hôpital Saint-Michel

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Le ministre de la Santé, Mme Thérèse Lavoie-Roux, estime que la vente d'un hôpital public au secteur privé, à titre expérimental, ne pose pas de problème de principe.

Si les éventuels acheteurs réussissaient à s'entendre avec le conseil d'administration et les syndicats d'employés en présence, Mme Lavoie-Roux serait prête à soumettre la question à ses collègues du cabinet, a-t-elle indiqué à La Presse.

Le groupe Lavalin Santé a bel et bien demandé au ministère s'il pouvait faire l'acquisition de l'hôpital Saint-Michel, a reconnu le ministre Lavoie-Roux. « Je n'ai pas en principe d'objections à une expérience pilote », a-t-elle dit. En Ontario, à Hawksbury, l'expérience semble concluante, a-t-elle souligné.

Toutefois, insiste-t-elle, il serait prématuré de soutenir que le gouvernement est prêt à se diriger dans cette voie. « Il reste à régler des problèmes fondamentaux », a-t-elle dit.

Mme Lavoie-Roux juge que le projet est recevable au point d'en saisir ses collègues si toutes les embûches peuvent être aplanies.

Lavalin Santé faisait, l'an dernier, l'acquisition de l'hôpital Bellechasse, mais cette institution n'était pas en totalité propriété publique, a-t-on expliqué hier au ministère. S'il était vendu l'hôpital Saint-Michel serait le premier du réseau public à passer au privé.

Au ministère on souligne toutefois que les rumeurs de vente ont rapidement soulevé un tollé chez les dirigeants d'hôpitaux, qui pour plusieurs, ont transmis leurs inquiétudes par téléphone au cabinet du ministre Lavoie-Roux.

Un répertoire vraiment pratique pour vos recherches

infodex

l'index de

La Presse

Pour abonnement: 382-0895

Les Canadiens célèbrent le jour du Souvenir

d'après CP et UPI

Dans des centaines de villes et villages du Canada, des dizaines de milliers de personnes se sont réunies, hier, pour rendre

hommage à la mémoire de ceux qui sont tombés au champ d'honneur.

Les rites qui accompagnent ce jour du Souvenir se sont de nouveau perpétués autour des cénotaphes, mémoriaux et monuments

érigés à la mémoire de ceux qui ont péri dans les guerres de l'Empire britannique ainsi que durant les deux conflits mondiaux et la guerre de Corée.

À Ottawa, les dignitaires, invités et simples citoyens étaient plusieurs milliers réunis autour du Mémorial des anciens combattants. Le gouverneur général Jeanne Sauvé, le premier ministre Brian Mulroney et le président de la Légion canadienne, Arthur Stacey, ont été appelés à y déposer des couronnes de fleurs après un salut solennel de 21 coups de canon.

Mme Secondina DiPersio, 90 ans, de Sydney Mines, en Nouvelle-Écosse, qui a perdu un fils lors de la Deuxième Guerre mondiale, a également déposé une couronne au nom de toutes les mères et femmes du Canada ayant perdu un proche à la guerre.

À l'issue de la cérémonie, le premier ministre Mulroney a ren-

du hommage « au sacrifice suprême et à la bravoure de ceux qui ont donné leur vie pour la liberté ».

Quelques activistes ont également profité de l'occasion pour placer, au pied du cénotaphe, une couronne portant une banderole se lisant « Rappelons qu'il faut mettre fin à toutes les guerres ».

Un groupe de Canadiens ayant combattu auprès des forces armées américaines au Vietnam ont également rendu hommage à leurs camarades disparus dans le conflit au Sud-Est asiatique.

À Guelph, en Ontario, un ancien combattant de la Deuxième guerre mondiale est décédé alors qu'il portait le drapeau canadien lors d'une cérémonie du jour du Souvenir.

Douglas Free, 61 ans, de Guelph, a été victime d'une attaque cardiaque.

On a tenté sans succès de le ré-

animer et il a été déclaré mort à son arrivée à l'hôpital.

À Dieppe, une quinzaine d'Amérindiens originaires du Canada ont participé à une cérémonie au cours de laquelle ont été honorés ceux des leurs qui ont perdu la vie durant les deux conflits mondiaux.

Deux Indiens du Nouveau-Brunswick, un du Manitoba et une douzaine de l'Ontario ont participé à la cérémonie, au cimetière de Dieppe, où ils ont allumé un bûcher près duquel ils ont brûlé du tabac et des aliments.

« Nous offrons ce banquet aux âmes des disparus pour les aider à poursuivre le Grand Voyage », d'expliquer un porte-parole amérindien, Joe Morrison, un Ojibway de l'Ontario.

Les militaires canadiens ont participé à plusieurs conflits: 224 d'entre eux ont notamment péri dans la guerre de l'Empire britan-

nique contre la révolte des colons Boers, en Afrique du Sud.

Chrétien très en demande

MAURICE JANNARD
du bureau de LA PRESSE
OTTAWA

Jean Chrétien est plutôt surpris de l'impact produit par le discours qu'il a prononcé vendredi dernier sur les thèmes de l'Accord du lac Meech et du libre-échange.

« Ça fait un an que je donne des discours à travers tout le pays et on n'y a jamais prêté attention », a dit à La Presse l'ex-ministre libéral. « Cette fois-ci, a-t-il ajouté, les médias ont décidé d'en parler. »

M. Chrétien reconnaît toutefois que les thèmes abordés à Toronto, dans son allocution devant les principaux d'école de l'Ontario, dominent grandement l'actualité canadienne ces jours-ci, soient l'Accord du lac Meech et le libre-échange.

Tous les grands quotidiens canadiens ont donné un large écho le week-end dernier aux commentaires de M. Chrétien. L'adversaire de John Turner durant la course à la direction du Parti libéral souligne qu'il reçoit une foule de requêtes pour prononcer des discours dans toutes les régions du pays. Les organismes de charité, entre autres, note-t-il, comptent beaucoup sur lui pour amasser des fonds.

C'est ainsi qu'au cours des prochaines semaines il ira en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario successivement. Puis, en décembre, il sera à Montréal devant le groupe des Petits frères.

Toujours réticent à donner des entrevues officielles aux journalistes, Jean Chrétien dit se plaire dans sa vie de simple citoyen. Quand il parle en public d'ailleurs, il insiste pour dire que c'est comme avocat qu'il se prononce.

Ainsi, en fin de semaine dernière, c'est à ce titre, dit-il, que les principaux d'école de l'Ontario lui ont demandé de parler précisément de l'Accord du lac Meech. Se basant sur son expérience de ministre de la Justice lors de la ronde constitutionnelle de 1981, M. Chrétien a souligné que les provinces qui n'ont pas ratifié le texte encore devraient apporter un amendement pour garantir que la Charte des droits et libertés ait primauté sur le concept de société distincte pour le Québec.

« En 1981, nous avons dû apporter quatre amendements à l'entente des premiers ministres, je ne vois pas pourquoi cette fois-ci il serait impossible d'en présenter au moins un ».

Traité canado-mexicain?

Reuter
GUADALAJARA

Des députés canadiens et mexicains ont soulevé la possibilité mercredi de négocier entre les deux pays un traité commercial semblable à celui que le Mexique a signé avec les États-Unis, le six novembre dernier.

Ce traité établit des mécanismes pour régler les différends commerciaux entre le Mexique et les États-Unis et prévoit des pourparlers sur des points précis de commerce au cours des 90 prochains jours.

S'adressant à une réunion de parlementaires du Canada et du Mexique, M. Hugo Margain, président du comité des relations étrangères du Sénat mexicain, a déclaré qu'un « mécanisme ad hoc est requis pour résoudre les disputes, une procédure plus rapide que celle mise en place par le GATT ».

À Mexico, des représentants du gouvernement mexicain ont rejeté toute comparaison entre le voeu émis par les parlementaires à Guadalajara et l'entente de principe sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Le Mexique, ont-ils fait remarquer, ne serait pas prêt à faire des concessions sur des questions comme les investissements étrangers, les brevets et les services.

Investissements

Au cours de la réunion des parlementaires canadiens et mexicains, on a également discuté de l'augmentation des investissements canadiens au Mexique. Des \$24 milliards d'investissements étrangers au Mexique, 60 p. cent proviennent des États-Unis.

La valeur du commerce entre le Canada et le Mexique s'élève à environ \$1 milliard par année, avec un surplus de \$460 millions en faveur du Mexique. Le commerce entre les États-Unis et le Mexique atteint \$30 milliards.

Les parlementaires canadiens à Guadalajara sont MM. Marcel Denis, président adjoint des Communes; David Daubney et Jim Edwards, députés conservateurs; Brian Tobin, député libéral; et Rod Murphy, député néo-démocrate.



Plus de 100 000 Canadiens ont payé de leur vie le prix de la liberté et de la paix, au cours de différents conflits sur la planète. Hier, leurs compatriotes s'en sont souvenus. Sur la photo, le lieutenant John Sherlock, un ancien combattant des Royal Dragoons, qui était planton au cénotaphe du square Dominion.

PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, LA PRESSE

SUPER

Vente des Universitaires

CHOIX QUALITÉ PRIX

Fixations SALOMON 647 (86-87)..... 74.95\$
 Skis ROSSIGNOL system 707 (87-88).....139.95\$
 Skis FISHER FRP (87-88) avec fixations GEZE 919 178.95\$
 Skis OLIN CRX (86-87).....298.95\$
 SPALDING Squadra Corse Carbon (86-87).....198.95\$

VASTE CHOIX DE VÊTEMENTS

FIXATIONS	SKIS	BOTTES
SALOMON LOOK TYROLIA GEZE MARKER	DYNASTAR ROSSIGNOL TUA SPALDING OLIN K-2 HEAD FISHER	CABER LANGE SALOMON NORDICA TECNICA

ÉQUIPEMENT DE SKIS DE FOND

ici Sport

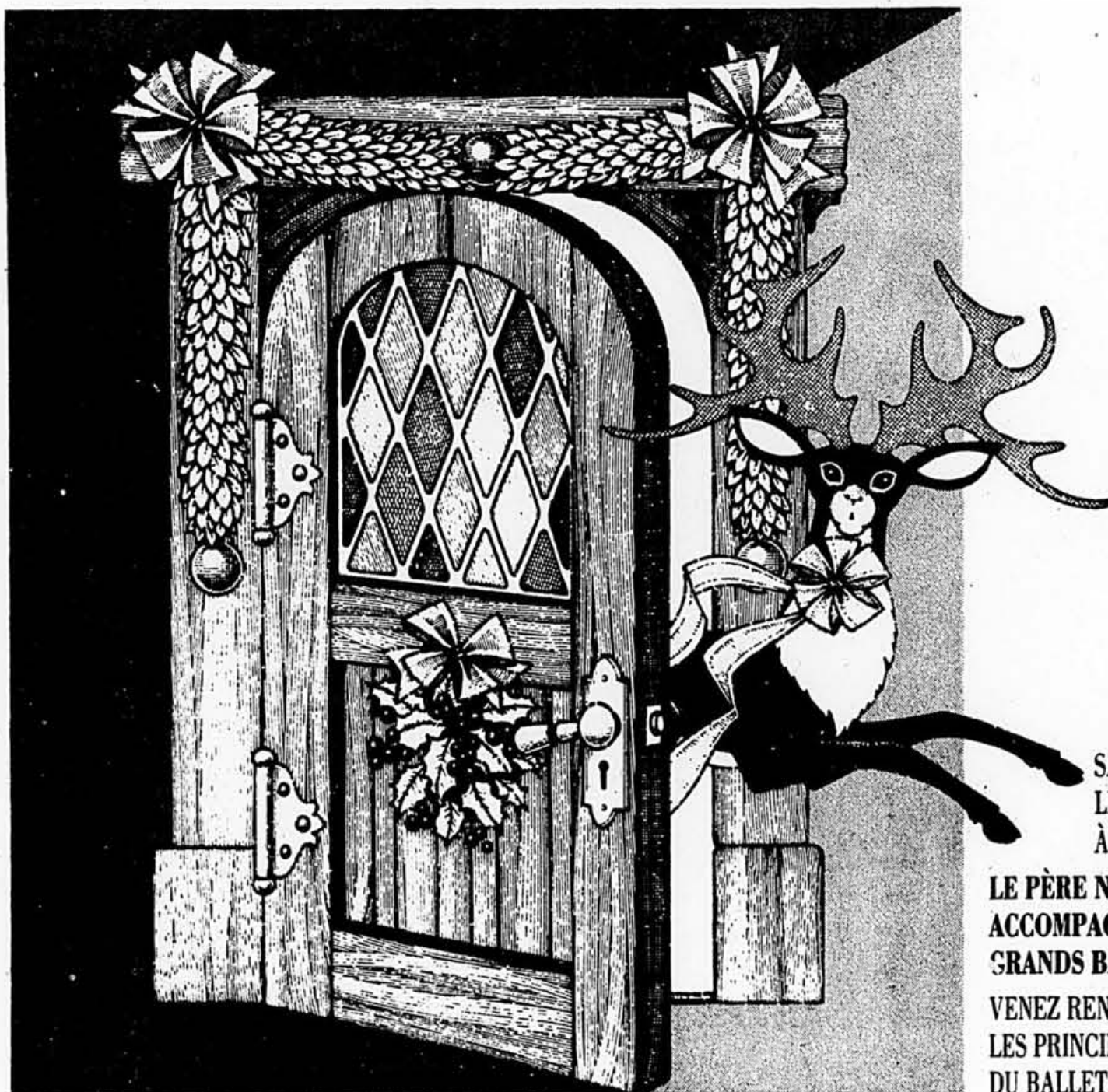
PETIT CADEAU AVEC TOUT ACHAT

CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES:
 VISA • MASTERCARD
 AMERICAN EXPRESS

HEURES D'AFFAIRES
 LUN.-MER. 9h30-6 heures
 JEU.-VEN. 9h30-9 heures
 SAM. 9h30-5 heures

5746 Jean-Talon Est, Saint-Léonard H1S 1M2 (514) 254-6111
 1081 Chemin-Chambly, Longueuil J4H 3M7 (514) 674-4967

LA VISITE



SAMEDI
LE 14 NOVEMBRE
À 10H00

**LE PÈRE NOËL ARRIVE
 ACCOMPAGNÉ DES
 GRANDS BALLETS CANADIENS
 VENEZ RENCONTRER
 LES PRINCIPAUX PERSONNAGES
 DU BALLETT CASSE-NOISETTE**



Made in Rockland

■ Plus de 200 magasins et services dont La Baie, Eaton, Holt Renfrew, Linnen Chest et Steinberg
 ■ Stationnement intérieur gratuit
 ■ Autobus n° 100 (Cremazie), n° 179 (L. Acadie) et n° 119 (Ch. Rockland)

On peut prévenir les crises cardiaques en augmentant le taux de bon cholestérol

d'après CP, UPI et AP

Des chercheurs finlandais ont publié hier les résultats d'une étude démontrant qu'il est possible de prévenir les crises cardiaques en augmentant le taux de «cholestérol positif» — ou bon cholestérol — dans le sang.

Cette étude, menée à Helsinki durant une période de cinq ans, auprès de 4081 hommes d'âge moyen en bonne condition physique mais possédant un taux élevé de cholestérol dans le sang, a permis de déterminer qu'une drogue, qui abaisse le taux de «cholestérol négatif» tout en augmentant celui du cholestérol positif, réduit d'au moins 34 p. cent le risque de crise cardiaque et amoindrit de 26 p. cent les risques de décès chez ces patients.

Le Dr Jussi Huttunen, directeur de l'Institut national de la Santé publique, à Helsinki, affirme que c'est la première fois qu'on confirme les soupçons de plusieurs médecins qui affirmaient, par le passé, qu'on pouvait réduire l'incidence des crises cardiaques en augmentant le taux de cholestérol positif dans le sang.

«Cette étude est d'une grande importance. Elle permettra très certainement de modifier le traitement des cardiaques, dans notre pays et ailleurs dans le monde», d'affirmer le chercheur.

Selon lui, cette étude devrait inciter les gens à adopter une diète plus saine, à faire plus d'exercice et à abandonner le tabagisme, afin de réduire le taux de cholestérol négatif dans leur sang tout en améliorant celui du bon cholestérol.

L'étude a également démontré

que la drogue utilisée dans ce traitement, la gemfibrozil, est apparemment sans danger et représente l'alternative idéale et la plus efficace dans le traitement des patients qui sont incapables de réduire par eux-mêmes, à un niveau acceptable, leur taux de cholestérol.

Les lipoprotéines de faible densité (LDL), par ailleurs, sont reconnues comme formant un bon cholestérol, car elles contribuent à éliminer les matières grasses du sang. Plusieurs études ont permis de croire qu'un taux élevé de ce type de cholestérol réduit les risques de crise cardiaque.

Les lipoprotéines de haute densité (HDL), par ailleurs, sont reconnues comme formant un bon cholestérol, car elles contribuent à éliminer les matières grasses du sang. Plusieurs études ont permis de croire qu'un taux élevé de ce type de cholestérol réduit les risques de crise cardiaque.

Les fausses protéines jumelles

Une équipe de chercheurs américains a d'ailleurs découvert — étude qui leur a valu un prix Nobel — comment les dépôts de cholestérol s'accumulent dans les artères cardiaques.

Ces savants de la firme Genentech, de San Francisco, et de l'Université de Chicago, ont affirmé qu'une protéine simple associée au cholestérol est remarquablement semblable à une autre

protéine provoquant la coagulation du sang.

«Cette découverte réalisée aux États-Unis, d'affirmer les chercheurs Michael Brown et Joseph Goldstein, nous permettra probablement de déceler l'interaction entre les lipoprotéines et le phénomène de coagulation».

Les travaux de ces deux chercheurs ont porté sur l'apolipoprotéine, une des nombreuses protéines qui, jointes au cholestérol, forment de minuscules particules, appelées lipoprotéines, qui se déplacent au sein du flux sanguin.

Un taux élevé de ces particules provoque le durcissement des artères, soit l'athérosclérose, responsable de nombreuses crises cardiaques. Même si ces particules ne sont pas directement associées à l'athérosclérose, affirme M. Goldstein, il est impérieux de bien connaître leur rôle exact, surtout que l'apolipoprotéine ressemble en tout point à une autre protéine, la plasminogène qui, pour sa part, a pour principal caractère de dissoudre les caillots de sang en se combinant à la fibrine de ceux-ci.

L'interaction entre ces deux substances — apolipoprotéine et plasminogène — n'est pas encore parfaitement comprise. De nouvelles recherches, dans ce domaine, pourraient toutefois permettre, avant peu, de mettre au point de nouveaux traitements plus efficaces des quelque 45 millions de Nord-Américains souffrant d'un taux élevé de cholestérol.

Les personnes qui réagissent mal aux vaccins pourront être indemnisées

Presse Canadienne QUÉBEC

Les personnes ayant subi, avant le 20 juin 1985, des dommages à la suite d'une vaccination pourront se faire indemniser grâce à un amendement apporté à la Loi sur la protection de la santé publique.

Cette loi, adoptée en 1985, donnait au gouvernement le droit de décréter que toute personne ou groupe de personnes doit se soumettre à une vaccination. Le gouvernement n'a jamais eu à l'utiliser, mais il favorise la vaccination contre un certain nombre de maladies, a expliqué la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse-Lavoie-Roux, au cours de son discours sur l'adoption du principe du projet de loi.

Il arrive que la vaccination produise des effets néfastes. Les statistiques démontrent que de tels cas se produisent une fois par million de personnes vaccinées. La loi prévoyait donc que les personnes subissant des dommages suite à une vaccination pourraient à l'avenir être indemnisées.

La loi prévoyait aussi l'indemnisation rétroactive de trois cas précis connus au moment de l'adoption de la loi et dont les noms avaient été précisés. Mais depuis ce temps, on a identifié cinq nouveaux cas de victimes qui avaient été vaccinées de 1970 à 1985.

Le nombre de personnes ayant subi des dommages suite à une vaccination depuis 1970 s'élève donc à 17 au Québec.

Mais cette loi, en nommant les trois cas connus à ce moment, est devenue trop restrictive dans son application de sorte que les cinq cas identifiés par la suite ont posé des problèmes même si leurs dossiers ont été acceptés.

L'amendement proposé vise à accorder les bénéfices de compensation à toute personne ayant subi des dommages avant le 20 juin 1985, mais cette compensation ne commencera à courir qu'à compter du 20 juin 1985, au moment de l'adoption de la loi.

La nouvelle loi prévoit aussi un délai de prescription de trois ans qui court de la date de l'immunisation ou du décès, le cas échéant, a expliqué Mme Lavoie-Roux.

Une femme refuse de payer la greffe qui avait été faite sur son fils

Associated Press PITTSBURGH

L'hôpital de Pittsburgh a décidé de faire un procès à une femme qui ne lui a pas payé le prix de la transplantation effectuée sur son fils de sept ans décédé depuis.

Maria De Sillers, la mère de

Ronnie n'en demord pas. Elle a décidé qu'elle ne paierait pas les \$424,302 que l'hôpital lui réclame tant que les médecins ne lui auront pas dit pourquoi son enfant «qui était le candidat parfait à la transplantation a fini comme cela».

Maria a déjà versé \$153,113 dollars mais depuis le 24 février

dernier, elle n'a effectué aucun versement complémentaire.

Le petit garçon, Ronnie, souffrait d'une déficience grave du foie et en était à sa quatrième opération. Au moment de l'opérer les médecins n'ont pu trouver d'autre donneur qu'un enfant souffrant du syndrome de Down.

Une pastille sur la peau pour soulager la ménopause

Presse Canadienne VANCOUVER

Les Canadiennes qui doivent prendre des oestrogènes pour soulager les malaises dus à la ménopause peuvent maintenant avoir recours à une pastille de la taille d'une pièce d'un dollar, qui se porte comme un bandage sur la peau.

Il s'agit de la toute dernière méthode de traitement des malaises qui affligent bon nombre de femmes au moment de la ménopause.

Au lieu de prendre des comprimés, on peut désormais absorber l'oestrogène par la peau.

Les médecins estiment que cette innovation réduit les effets secondaires possibles de la médication, laquelle sert à atténuer des symptômes comme les bouffées de chaleur et les sueurs nocturnes, et à empêcher l'ostéoporose.

Estraderm, la marque de commerce de ce nouveau procédé d'administration des hormones oestrogènes, a récemment été approuvée au Canada, où elle est distribuée par la compagnie CIBA-GEIGY Canada Ltée, de Mississauga, en Ontario.

Ce type de pastille est déjà utilisé dans le cas de patients cardiaques qui doivent prendre régulièrement de la nitroglycérine, comme médicament anti-nauséux et contre la haute pression.

Le docteur Sandra Rice, de Washington, qui a prescrit Estraderm à ses patientes depuis que la pastille est sur le marché, aux États-Unis, soit depuis un an, s'est rendue à Vancouver pour le compte de la compagnie canadienne répondre aux questions sur ce nouveau produit.

Avantages

Parmi ses avantages, la pastille, qui doit être appliquée deux fois par semaine, évite le passage des hormones par le foie, comme c'est le cas lorsque les oestrogènes sont absorbés oralement. Le foie métabolise l'oestrogène, d'expliquer le Dr Rice, ce qui peut entraîner des effets secondaires comme l'hypertension. La pastille permet également un dosage beaucoup plus faible du médicament.

Le nouveau procédé garantit en outre que les patientes recevront exactement la quantité d'hormones dont elles ont besoin, au bon moment.

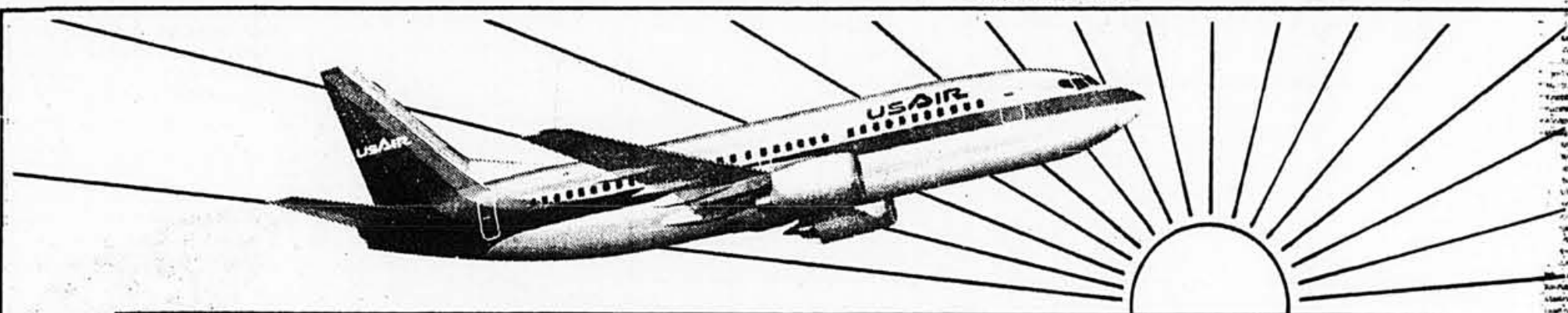
Selon le Dr Rice, le seul effet secondaire connu de la pastille d'oestrogène a été une légère irritation de l'épiderme chez certaines femmes à la peau sensible.

L'acupuncture contre le sida?

Agence France Presse PÉKIN

L'acupuncture a prouvé son efficacité dans le traitement de personnes atteintes du sida, a annoncé à Pékin un professeur américain lors d'un séminaire sur les médecines traditionnelles.

Le docteur Mike Smith déclare que «non seulement l'acupuncture permet une protection et une prévention de la maladie à long terme mais qu'en plus, elle fait baisser les possibilités de rechute».



USAir vous propose trois escapades pour le soleil à tarif réduit

Floride

Ft. Myers	\$159.10
Orlando	\$154.15
Tampa/St. Petersburg	\$129.40
West Palm Beach	\$119.59

Californie

Los Angeles	\$242.15
San Diego	\$233.35

Arizona

Phoenix	\$228.95
Tucson	\$229.50

Jamais la météo n'a été aussi favorable pour vous voler avec USAir pour la Floride, l'Arizona, ou la Californie. Maintenant, nous vous offrons des départs quotidiens pour le soleil... à des prix si bas qu'ils vous réchaufferont le coeur.

Tous les jours, USAir offre des vols au départ de l'Aéroport Dorval pour les cieux ensoleillés de quatre villes de la Floride. Nos tarifs réduits vous transporteront également vers la chaleur de l'Arizona et de la Californie.

Evadez-vous donc et économisez avec USAir. Contactez votre agent de voyage, ou appelez USAir au (514) 871-0017; appel gratuit au 1 (800) 428-4322. Et n'oubliez pas de demander comment les membres de notre programme «Voyageur de Fréquence» gagnent des vols gratuit et d'avantage pour le millage parcourue.

USAIR

QUALIFICATIONS CONCERNANT LES TARIFS REDUITS: Les tarifs Aller ci-dessus sont indiqués en dollars canadiens (incluent les taxes), et sont basés sur l'achat d'un billet Aller et Retour. Une pénalité est applicable en cas de changement ou d'annulation de réservation. Les billets doivent être réservés et achetés à l'avance. Le nombre de places est limité. La nuit du samedi doit se passer à votre lieu de destination. Les vols à destination de Tampa/St. Petersburg doivent être effectués à partir du 10 Décembre jusqu'au 30 Décembre 1987 inclus. Ces tarifs peuvent ne pas s'appliquer en période de fête. Des restrictions peuvent s'appliquer certains jours de la semaine. Les tarifs peuvent changer sans préavis. Les conditions de séjour minimum/maximum sont applicables.

Pas de police de la route au ministère des Transports

Les agents de la paix de la SQ inquiets pour leur avenir

ANDRÉ CÉDILOT

À la veille de la déréglementation pan-canadienne du transport, les agents de la paix à l'emploi de la Sûreté du Québec s'inquiètent encore une fois pour leur avenir. Ils sont anxieux de savoir si le gouvernement créera une « police de la route », comme il en existe en Ontario et dans plusieurs États américains.

Le président de l'association des contrôleurs routiers, M. Marc-André Bouchard, trouve inconcevable que le gouvernement, après trois ans d'étude, tarde encore à faire connaître sa décision.

« Les projets de loi sont prêts. Il reste seulement à décider comment on entend les faire respecter », affirme M. Bouchard en montrant les quelque 125 ou 130 articles du code de la sécurité routière et de la loi sur l'assurance automobile qui ont été modifiés ou ajoutés pour s'ajuster au reste du Canada. Les amendes sont aussi plus importantes.

Selon lui, rien ne sert d'avoir des lois, aussi sévères soient-elles, si on n'est pas en mesure de les appliquer efficacement. La déréglementation aura pour effet, entre autres, d'augmenter le nombre de transporteurs, les permis étant plus accessibles. Cette nouvelle concurrence risque de transformer le milieu du camionnage en une véritable jungle si le contrôle routier n'est pas à la hauteur.

« Pour survivre, certains transporteurs devront couper dans les dépenses, avec le résultat que les véhicules seront moins bien entretenus, les chauffeurs moins compétents, les rackets plus nombreux, etc. », affirme M. Bouchard, rappelant ce qui s'est passé aux États-Unis au début des années 80.

« Quand ils ont éliminé les frontières entre les différents États, ajoute-t-il, les Américains ont oublié de donner des outils aux surveillants routiers, en renforçant les lois. Ils tentent maintenant de redresser la situation. »

Par conséquent, il se réjouit de ce que le gouvernement québécois,

à l'instar des dirigeants des autres provinces, veuille donner des dents au code de la sécurité routière afin de garder un certain contrôle sur les transporteurs routiers.

Il fronce toutefois les sourcils lorsque le ministre des Transports Marc Yvan Côté parle, dans un document législatif, de confier le travail de surveillance à des pe-seurs et à des patrouilleurs relevant de ce ministère. « On vient tout juste de nous intégrer à la Sûreté du Québec, commente-t-il sur un ton rageur, et voilà qu'on songe à reformer un service de contrôle au ministère des Transports. C'est insensé! »

En Ontario et en Alberta, précise-t-il, les surveillants routiers sont regroupés sous une même direction, ce qui permet de mieux coordonner le travail. C'est ce qui explique qu'il est plutôt favorable au plan de la SQ qui veut mettre sur pied une unité spéciale de quelque 280 hommes affectés exclusivement au contrôle routier.

Après des débuts difficiles à la SQ en 1984, les anciens « bleus », au nombre de 65, n'ont guère de raisons de se plaindre depuis qu'on les a retournés sur la route, il y a six mois. « La Sûreté du Québec dispose des infrastructures pour répondre efficacement à tous les besoins, et son plan est parfaitement acceptable... », analyse M. Bouchard.

Dans un tel contexte, il serait aussi beaucoup plus facile de convaincre bon nombre des 90 autres membres du syndicat, éparpillés un peu partout dans la fonction

publique, de revêtir à nouveau leur uniforme d'agent de la paix.

De son point de vue, cela prendrait trois ans au ministère des Transports pour se constituer un « corps de police » efficace.

Un marché de dupe

Associated Press
RIVER RIDGE

La police a arrêté hier un voleur de bijoux qui avait proposé à l'une de ses victimes un curieux marché: Eric Sentilles, 31 ans, avait en effet promis à une femme de lui restituer ses bijoux à la condition qu'elle lui donne des photos la représentant dans le plus simple appareil...

Sentilles, un livreur de pizzas à domicile, avait volé les bijoux chez cette femme le 30 octobre dernier. Il l'a ensuite appelée au téléphone pour lui proposer ce marché.

Mais la victime n'avait pas d'appareil photographique. Nullement démonté, Sentilles lui proposa son propre appareil.

« Je le déposerai derrière votre immeuble. Vous n'aurez qu'à le prendre », lui a-t-il dit.

Mais la police, prévenue, était sur place au moment où le voleur a déposé l'appareil à l'endroit par lui indiqué. Il a été arrêté immédiatement.

ACGL

MICRO ORDINATEURS ACGL INC.

LA VENTE SE TERMINE LE 27 NOVEMBRE



easy pc
de
ZENITH

\$1499

- 2 lecteurs 3.5" de 720 K
- Ecran haute resolution
- MS-DOS à fenêtre pour debutant

AJOUTEZ **99\$** ET OBTENEZ UNE IMPRIMANTE PANASONIC KX-P1080C

Cable non-inclus

255-3799
5512 est, Jean-Talon, Saint-Léonard H1S 1L9
667-4971
291 est, de la Concorde, Pont-Viau, Laval
878-3144
400 ouest, Dorchester, Centre-ville, Montréal H2Z 1V5

CENTRE HI-FI

UN CONSEIL *Gratuit* POUR LES INVESTISSEURS!!!

Les rapports nous indiquent que les inventaires de stock chez JVC (Japan Victor Company), un des plus importants manufacturiers d'appareils audio-vidéo au monde sont à un très bas niveau et que leurs valeurs augmentent très bientôt. C'est maintenant le temps d'acheter!

JVC GRAPHIC EQUALIZER
36 MOIS POUR PAYER AUCUN DÉPÔT REQUIS
MEILLEUR PRIX GARANTI

JVC VHS 4 TÊTES
HR-D180
Télécommande avec accès direct, câble sélecteur intégré, fameux système 4 têtes de JVC, programmation 14 jours/4 émissions
499

JVC Pour L'Auto 16 Watts Digital KS-R17
Radio AM/FM Digital, Cassettes avec inversion automatique, 18 postes en mémoire, 18 Watts
RABAIS DE \$100.
199

JVC Système Complet JVC Pour L'Auto KS-R33
Radio Digital AM/FM Cassettes, Auto Reverse CB814 Haut-Parleurs 6" x 9" 75 Watts ou CB814 Haut-Parleurs 6 1/2" 60 Watts
299

JVC 70 WATTS DOUBLE CASSETTE
Télécommande incluse
RX-280 Récepteur avec télécommande 70 Watts
TD-W11 Platine Cassettes Double
AL-110 Table Tournante Haut-Parleurs 2 voies
699

JVC 100 WATTS
36 MOIS POUR PAYER AUCUN DÉPÔT REQUIS
MEILLEUR PRIX GARANTI
RX-490 Récepteur 100 Watts
AL-A1 Table Tournante
TD-W11 Platine Double Cassettes
Haut-Parleur 3 voies
899

JVC Vidéo VHS Qualité Investissez en Qualité
HR-D200 Nouveau modèle vidéo VHS 1988 programmation 14 jours/4 émissions câble intégré, affichage digital télécommande complet
449

JVC Vidéo VHS Qualité
HR-D227 Télécommande avec accès direct, câble sélecteur intégré, programmation 14 jours/4 émissions, circuit haute qualité, recherche d'index
549

RADIO PORTATIF AM/FM CASSETTE
PC-25 AM/FM Cassettes, Haut Parleurs détachables, Égalisateur graphique à 3 bandes
Super Achat! **99**

LECTEUR DE DISQUES AU LASER
XLV250 DIGITAL **299**
Modèle populaire, Système à 3 disques, accès direct

JVC TELSTAR TV
C-1336 MONITEUR Affichage digital, Télécommande, entrées moniteur, 14" pouces
339

21" COULEUR
JVC C-2027 Écran 21" double, minuteur de sommeil, tube écran plat 21", câble sélecteur intégré
599

1 SUPER ENTREPÔT MONTREAL
10215 Boul. St. Laurent (Près de Fleury) **387-6484**

2 MONTREAL
6952 Sherbrooke Est. (Près du métro Radisson) **259-3882**

3 LAVAL
404 Boul. des Laurentides (Pont Viau) Face à la Pharmacie Jean Coutu **662-1133**

4 CHOMEDEY
806 Cure La Belle (Près de Notre Dame) **682-1377**

5 LONGUEUIL
3138 Chemin Chambly (Près de Roberval) **646-9805**

6 WEST ISLAND
3367 Boul. Des Sources (Plaza centennial D.D.O.) **685-4932**

7 LA SALLE
7794 Boul. Newman (Ville La Salle) **366-9922**

8 PLAZA-ST. HUBERT
6260 Rue St. Hubert (pres Beliechasse) (En face de Mariette Clermont) **276-4654**

9 REPENTIGNY
190 Notre Dame (En face de McDonalds) **581-0873**

10 CHATEAUGUAY
266 Boulevard D'Anjou **692-0454**

36 MOIS POUR PAYER
Aucun Dépôt Requis

CRÉDIT INSTANTANÉ DISPONIBLE SUR PLACE
1ER PAIEMENT FÉVRIER 1988



INSECTARIUM DE MONTRÉAL

Un papillon va naître!

Le Monarque, papillon emblème de l'Insectarium de Montréal, se posera au Jardin botanique de Montréal le 6 novembre prochain. Il sera accompagné de 50 000 espèces d'insectes en provenance des quatre coins de la planète.

Une halte qui se prolongera jusqu'au 6 décembre. L'exposition vous permettra de découvrir une collection unique d'insectes, remise récemment à la Ville de Montréal par Georges Brossard.

Du même coup, pourquoi ne pas participer à la campagne de financement pour assurer aux insectes un abri permanent?

EXPOSITION D'INSECTES, du 6 novembre au 6 décembre.

Ouverture des serres de 9h00 à 19h00.
Entrée: 2 \$ (enfants) 4 \$ (adultes)



Pie IX.



Jardin botanique



Montréal
Service des loisirs et du développement communautaire

Remplissez ce papillon-retour et joignez-y votre don. Les généreux donateurs se verront remettre un reçu officiel pour fins d'impôts.



Votre don doit être fait à l'ordre de: La Ville de Montréal Insectarium de Montréal

faites parvenir votre don à: Monsieur Guy Gauthier Jardin botanique de Montréal 401, rue Sherbrooke Est Bureau 214 Montréal (Québec) H1X 2B2 Tél: 872-1443

Nom: _____
Adresse: _____
Tél.: _____ Don: \$ _____